



RAPPORT ANNUEL D'EXÉCUTION (RAE)

-
ANNÉE 2022

STRATEGIE SECTORIELLE DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

VERSION 3 : JUILLET 2023

TABLE DES MATIERES

TABLE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS3

INTRODUCTION4

I/ PRESENTATION GENERALE DE LA REALISATION6

DES OBJECTIFS SUR L'ANNEE 20226

INDICATEURS DE REALISATION SUR LA PROLONGATION 2022-20237

OBJECTIF 1/ ACCEDER AU TRES HAUT DEBIT10

Objectif spécifique 1- Raccorder le Territoire au câble10

Objectif spécifique 2 - Déployer le Très Haut débit (THD)11

Objectif spécifique 3 - Rendre le THD accessible à tous14

OBJECTIF 2/ DEVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT LA SANTE DE LA POPULATION17

Objectif spécifique 1 - Acquérir et installer les équipements télémédecine17

Objectif spécifique 2 - Mise en œuvre de la télémédecine18

OBJECTIF 3/ VALORISER LES COMPETENCES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE21

Objectif spécifique 3.1 Déployer les outils et ressources numériques pour l'éducation21

Objectif 3.2 Le développement de la formation à distance25

OBJECTIF 4/ FAIRE DE L'ADMINISTRATION UN FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT30

Objectif spécifique 4.1: Rendre accessible les archives du Territoire30

Objectif spécifique 4.2 Dématérialisation des démarches administratives32

Objectif spécifique : 4.3 Actualiser le système d'informations géographiques33

OBJECTIF 5/ SOUTENIR L'INSERTION DE WALLIS ET FUTUNA DANS SON ENVIRONNEMENT35

Objectif spécifique :5.1 Renforcer la coopération régionale35

Objectif spécifique 5.2 Visibilité et promotion du Territoire35

Objectif spécifique 5.3 Rayonnement de la culture locale et des langues vernaculaires39

OBJECTIF 6/ DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TERRITOIRE40

Objectif spécifique : 6.1 Promouvoir les opportunités nouvelles de développement40

Objectif spécifique : 6.2 Faciliter la création d'entreprises et accompagner les porteurs de projets43

Objectif spécifique 6.3 Diversifier les offres de financement des entreprises44

II/ ELEMENTS FINANCIERS 202246

PRESENTATION GENERALE46

POINT SPECIFIQUE SUR LES ENGAGEMENTS ET LES MANDATEMENTS PAR OBJECTIF EN 202246

DÉTAILS SUR LES ENGAGEMENTS ET LES MANDATEMENTS PAR OBJECTIF46

OBJECTIF 1 : ACCEDER AU TRES HAUT DEBIT46

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMÉLIORANT LA SANTÉ DE LA POPULATION48

OBJECTIF 3 : VALORISER LES COMPÉTENCES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE49

OBJECTIF 4 : FAIRE DE L'ADMINISTRATION UN FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT52

OBJECTIF 5 : SOUTENIR L'INSERTION DE WALLIS ET FUTUNA DANS SON ENVIRONNEMENT REGIONAL54

OBJECTIF 6 : DEVELOPPEMENT L'ECONOMIE DU TERRITOIRE56

POINT SUR LES DEPENSES DE COMMUNICATION DES ACTIONS FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE57

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS DE LA STRATÉGIE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE
PAR OBJECTIF DEPUIS 201658

ANNEXE59

TABLE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

ADS	: Agence de Santé
AFD	: Agence française de Développement
AIFE	: L'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat
AT	: Assemblée Territoriale
BWF	: Banque de Wallis et Futuna
CCIMA	: Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Métiers et de l'Agriculture
DU GEA	: Diplôme Universitaire Gestion des Entreprises et des Administrations
DEC	: Direction de l'Enseignement Catholique
FCFP	: Franc Pacifique (XPF)
FED	: Fonds européen de développement
GFP	: Gestion des Finances Publiques
HD	: Haut Débit
IEOM	: Institut d'Emission d'Outre-Mer
LCOA	: Langues Cultures Océaniques et Apprentissages
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
RAE	: Rapport Annuel d'Exécution
SAED	: Service des Affaires Economiques et du Développement
SCOPPD	: Service de Coordination des Politiques Publiques et du Développement
S.I.E.C.L.E	: Système D'information Pour Les Elèves En Collège Et Lycée Et Pour Les Etablissements
SITAS	: Service d'Inspection du Travail et des Affaires Sociales
SIS	: Service d'Incendie et de Secours
SPT	: Service des Postes et Télécommunications
SG	: Secrétaire Général
SRH	: Service des Ressources Humaines
STAC	: Service Territorial des Affaires Culturelles
STJS	: Service Territorial de la Jeunesse et des Sports
STSEE	: Service Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques
THD	: Très Haut Débit
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UE	: Union européenne
VR	: Vice-Rectorat

INTRODUCTION

L'année 2022 à Wallis et Futuna a été marquée par la réouverture des frontières avec la fin progressive des restrictions imposées pour l'entrée à Wallis et Futuna. A compter du 15 juillet 2022, les périodes de confinements imposées en SAS hôteliers dédiés ont été supprimés et les vols commerciaux ont pu reprendre normalement.

Plusieurs évènements politiques ont rythmé l'année 2022 à Wallis et Futuna:

- Les élections territoriales de 2022 à Wallis-et-Futuna ont eu lieu le 20 mars 2022 afin de renouveler les vingt membres de l'Assemblée territoriale.
- L'installation de la nouvelle majorité à l'Assemblée territoriale, et le changement de Président de l'Assemblée territoriale, M. Munipoese MULIACA'AKA succédant ainsi à Mme Nivaleta ILOAI.
- L'élection législative, le 19 juin 2022, du nouveau député des îles Wallis et Futuna M. Mikaélé SEO qui succède ainsi à M. Sylvain BRIAL.

Au niveau économique, le Territoire a obtenu de nouvelles enveloppes de la part de l'Etat et de l'Union européenne. L'Etat a attribué près de 2.9 millions d'euros pour la mise en place du fond exceptionnel d'investissement (FEI) sur l'année 2022 et une moyenne de 5.9 millions d'euros pour le contrat de convergence et de développement du Territoire (CCT) 2019-2022. L'Union Européenne a décaissé la 5^{ème} et dernière tranche du 11^{ème} Fond européen développement territorial de 1,5 millions d'euros

L'année 2022, a également été marquée par la signature d'une première clause de revoyure au contrat de convergence et de transformation, permettant à l'État et au Territoire de réviser le présent contrat afin d'y intégrer les projets prioritaires à mener.



Au niveau administratif, le Territoire des îles Wallis et Futuna a fait le choix de mettre en place la fonction publique territoriale (FPT) au début de l'année 2022. Pour rappel, sa mise en place et surtout son financement avait mené à un mouvement social en fin d'année 2021.

Sur l'année de référence, on note également les nominations de la nouvelle vice-rectrice et du nouveau directeur des finances publiques (DFIP), des nouveaux Chefs de service : des ressources humaines (SRH), des affaires économiques et du développement (AED) et de la direction des services de l'agriculture (DSA).

Au sein du Service de Coordination des Politiques Publiques et de Développement (SCOPPD) qui est un service chargé du suivi des crédits Etat/Territoire, du suivi du 11^{ème} FED Territorial et de la coordination de la stratégie sectorielle de développement du numérique, les changements suivants doivent être mentionnés :

- L'absence prolongée de l'adjointe du service en charge des affaires européennes
- Le recrutement début février d'une nouvelle collaboratrice, au sein de la cellule des affaires européennes chargée du suivi et la programmation du 11^{ème} FED Territorial.
- Le recrutement d'un engagé du service civique (ESC) en charge de la communication des actions financées, par l'Union européenne, l'Etat et le Territoire.

I/ PRESENTATION GENERALE DE LA REALISATION DES OBJECTIFS SUR L'ANNEE 2022

La stratégie sectorielle de développement numérique des îles Wallis et Futuna, initialement prévue pour une durée de 6 ans soit jusqu'au 31 décembre 2021 a été prolongée de deux années supplémentaires pour tenir compte de la période difficile de COVID-19, des retards dans la réalisation des activités de la stratégie numérique et orienter le dernier décaissement européen attendu.

Par délibération n°04/AT/2022 du 13 janvier 2022, les élus territoriaux ont adopté la prolongation de la stratégie numérique pour deux années supplémentaires afin de finaliser les actions structurantes et mettre en œuvre un nombre restreint de nouvelles actions orientées principalement sur l'inclusion numérique et le secteur du développement économique.

L'année 2022 a donc été marquée par la réalisation de plusieurs projets marquants de la stratégie sectorielle de développement du numérique en lien notamment avec le déploiement de la fibre optique et le développement de la formation à distance

- L'inauguration de l'Université numérique de Wallis et Futuna (UnWF) ;
- La fin des travaux de pose des dorsales à Wallis et Futuna et le démarrage de la phase 2 du déploiement du très haut débit chez les particuliers.



Sur les deux années de prolongation, de nouveaux indicateurs de réalisation ont été définis. Toutefois, les indicateurs non atteints les années précédentes se poursuivent également.

Au total, il y a 23 nouveaux indicateurs de réalisation identifiés à atteindre sur les années de prolongation de la stratégie.

Sur les 23 nouveaux indicateurs de réalisation, 3 indicateurs ont été atteints et 9 indicateurs sont actuellement en cours de réalisation, 11 devront être atteints en 2023

INDICATEURS DE REALISATION SUR LA PROLONGATION 2022-2023

Objectifs	Objectifs spécifiques	Indicateurs de performance	Réalisation au 31/12/2022	Observations
OBJECTIF N° 1 ACCEDER AU THD	OS 1.1 Consolider le projet de raccordement au câble			
	OS 1.2 Raccorder le Territoire au câble	Le rapport de l'enquête NTIC est publié		
		x		
		Les conventions portant sur le renouvellement de la concession du service public des communications extérieures sont signées		
		OS 1.3 Déployer le Très Haut Débit		
	OS 1.4 Rendre le THD accessible à tous	La couverture 4G sur le Territoire est améliorée		
		Nombre d'abonnés fixes raccordés à la fibre optique		
		Les rapports des enquêtes sur le taux d'équipements sont mis en ligne		
	OS 2.1 Planifier l'amélioration du système de santé	Les modems sont délivrés aux familles dans le besoin		
		Des conventions attributives d'une aide sont signées avec les associations		
OBJECTIF N° 2 DEVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT LA SANTE DU TERRITOIRE		OS 2.2 Doter le Territoire d'infrastructures importantes	Nombre de consultations télémédecine/an	
	OS 2.3 Favoriser la prévention, le dépistage précoce et le traitement des maladies			

		2 nouvelles conventions de partenariats sont signées en 2022 et 2023		
	OS 2.4 Améliorer le suivi des patients	Le portail e-santé est en ligne et utilisé		
OBJECTIF N° 3 VALORISER LES COMPETENCES DES WALLISIENS ET FUTUNIENS	OS 3.1 Déployer les outils et ressources numériques pour l'éducation	Les tablettes et outils numériques hors d'usage sont remplacés		
		10 postes sont acquis pour l'école inclusive		
		% des collèges équipés de matériels pour la programmation		
	OS 3.2 Développer la formation ouverte à distance	L'UnWF est inaugurée		
		L'antenne de l'UnWF à Futuna est inaugurée		
		Nombre de personnes inscrites à l'UnWF		
	Objectif 3.3 Reconnaître les compétences informatiques			
OBJECTIF N°4 FAIRE DE L'ADMINISTRATIO N UN FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT	OS 4.1 Instaurer une confiance numérique			
	OS 4.2 Rendre accessibles les archives du Territoire	Rapports d'avancement des travaux de construction du bâtiment des archives		
	OS 4.3 Dématérialiser les démarches administratives			
		Le traitement des factures Territoire est dématérialisé.		
	OS 4.4 Former les agents			
	OS 4.5 Actualiser le système d'informations géographiques			
Une plateforme dédiée au SIG est en ligne				
OBJECTIF N°5 SOUTENIR	OS 5.1 Renforcer la coopération régionale			

L'INSERTION DE WF DANS SON ENVIRONNEMENT REGIONAL				
	OS 5.2 Assurer la visibilité du Territoire			
	OS 5.3 Favoriser le rayonnement de la culture et des langues vernaculaires			
OBJECTIF N°6 DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TERRITOIRE	OS 6.1 Promouvoir les opportunités nouvelles de développement	Nombre de jeunes accueillis par an à la MIJ		
	OS 6.2 Faciliter la création d'entreprises et accompagner les porteurs de projets	Nombre de projets ayant bénéficié du dispositif Initiative Wallis et Futuna		
		Inauguration du Fale des entreprises		
	OS6.3 Attirer les investisseurs			
	OS 6.4 Diversifier les offres de financement	Nombres de projets ayant bénéficié de financements d'aide financière pour les porteurs de projets dans le numérique		

OBJECTIF 1/ ACCEDER AU TRES HAUT DEBIT

- ✓ Le Territoire des îles Wallis et Futuna est raccordé au câble numérique TUI-SAMOA et de nouvelles opportunités sont en cours d'analyse pour sécuriser cette connectivité à l'internationale.
- ✓ Au niveau intérieur, à la fin de l'année 2022, le Territoire avait achevé la première phase des travaux de déploiement de la fibre optique sur la partie transport, effectuer le raccordement des grands comptes et débiter la partie distribution et le raccordement fibre optique des abonnés. Ces travaux se poursuivront sur 2023 avec l'externalisation du tirage de la fibre optique et de nouvelles améliorations sont attendues notamment sur le réseau 4G dans le cadre de la mise en œuvre du Plan pluriannuel d'investissement du SPT

Objectif spécifique 1- Raccorder le Territoire au câble

a. La connectivité internationale

Avant le raccordement du Territoire au câble numérique TUI-SAMOA et sa mise en service en avril 2018, le Territoire des îles Wallis et Futuna ne disposait que d'une seule liaison satellitaire géostationnaire d'une capacité limitée (capacité maximale avec un trafic montant à 43Mégabits). Pour subvenir à ses besoins croissants de bandes passantes nécessaires pour son désenclavement numérique et pour offrir des services publics de qualité à la population, le Territoire a fait le choix de se raccorder au câble numérique TUI-SAMOA reliant les îles Fidji aux îles Samoa avec les acquisitions suivantes :

- Deux bretelles pour relier l'île de Wallis et l'île de Futuna au câble numérique TUI-SAMOA ;
- De la capacité a été achetée pour toute la durée de vie du câble TUI-SAMOA (2 X 100 Gigabits vers Fidji et 2 X 100 Gigabits vers Apia au Samoa Occidental) ;
- De la capacité a été achetée pour la connexion internationale du Territoire : 2 Gigabits sur le câble *Southern Cross* reliant le Territoire, via Fidji à Los Angeles jusqu'en novembre 2030.

Le Territoire des îles Wallis et Futuna dispose d'une bien meilleure connectivité à l'internationale depuis la mise en service du câble numérique TUI-SAMOA en avril 2018. Néanmoins, en cas de panne ou de coupure sur ce câble, le secours n'est prévu que par une connexion satellitaire minimale qui ne permettra pas de maintenir la qualité des services publics mis en place.

La course au câble numérique est un enjeu pour la sécurisation des télécommunications et la protection des données. La région Pacifique pleinement concernée a vu, ces dernières années, l'installation de nouveaux câbles sous-marins et d'autres projets seront mis en place prochainement.

Ces nouveaux câbles représentent une opportunité réelle pour le Territoire des îles Wallis et Futuna de renforcer et d'améliorer à moyen ou long terme sa connectivité internationale.

Le Territoire a sollicité à la fin de l'année 2022 la Direction générale des Outre-mer pour qu'une étude soit financée dans le cadre du Fonds Outre-mer (FOM) et lancée pour renforcer la connectivité internationale du Territoire pour sécuriser la liaison internationale, prévoir l'autonomie de Futuna et envisager la poursuite de la connectivité à horizon 2030. Des discussions ont donc été engagées depuis 2022 entre le Territoire, la DGOM et l'AFD.

b. Signature des conventions portant sur le service public des communications extérieures

La loi statutaire n° 61-814 du 29 juillet 1961 prévoit dans son article 7 que les communications extérieures relèvent de la compétence exclusive de l'État : « La République assure la défense du territoire des îles Wallis et Futuna (...) les relations et communications extérieures (...) ». L'État est donc compétent pour exercer la compétence en matière de communications extérieures et le Territoire exerce, de fait, la compétence en matière de communications intérieures.

L'Etat a choisi de déléguer, par une convention de délégation de service public signée le 09 juillet 1986, l'exercice de sa compétence en matière de communications extérieures à la société Orange (anciennement France Câble Radio). Depuis la signature de cette convention, la société Orange a la responsabilité de la connectivité internationale du Territoire et celle d'assurer la gestion et la maintenance des équipements de la liaison satellitaire alors que le Territoire, en charge des communications intérieures s'occupe de la liaison inter-îles entre Wallis et Futuna et du développement et de la maintenance du réseau local.

L'audit sur les biens de la concession a été finalisé et les négociations se sont poursuivies entre le Territoire et l'Etat sur l'année 2022 pour finaliser les documents contractuels relatifs au renouvellement de la concession sur les communications extérieures. Un retour du ministère de l'outre-mer a été transmis en juin 2022 et des réunions de travail ont été organisées en fin d'année 2022. L'adoption des documents par l'Assemblée territoriale est prévue pour la session administrative du mois de mai 2023 pour un lancement de l'appel d'offres à partir du second semestre 2023.

Objectif spécifique 2 - Déployer le Très Haut débit (THD)

a. Renforcement de la couverture 4G à Wallis et Futuna

Les travaux de renforcement du réseau mobile réalisés sur les deux îles sur les années 2018 à 2020 ont permis aux wallisiens et futuniens de bénéficier d'une très large amélioration du Très Haut Débit à travers la technologie 4G qui permet aux abonnés de bénéficier de débits pouvant aller jusqu'à 30 Méga.

Le rapport de l'étude réalisée par la société INTELIA en septembre 2019, toujours d'actualité, fait apparaître un taux de couverture de la population de 97% sur l'île de Wallis et de 75% sur l'île de Futuna soit une moyenne de 90% de la population du Territoire compte tenu de la densité de population bien plus élevée à Wallis qu'à Futuna.

Dans un souci constant de performance et d'amélioration du service rendu aux usagers et compte tenu de l'engouement pour le réseau de téléphonie mobile, le Service des Postes et Télécommunications du Territoire a identifié 11 nouveaux sites d'implantation pour couvrir 100% du Territoire et mettre fin aux zones d'ombres qui persistent sur les deux îles et faire face à l'afflux de nouveaux usagers et abonnés de la 4G

En 2022, le service des postes et des télécommunications a présenté son plan pluriannuel d'investissement (PPI) portant sur la période 2022-2026. Les investissements présentés ci-après, concernent à la fois le réseau mobile « Manuia » et le renouvellement des infrastructures de téléphonie fixe. Avec l'installation d'un nouvel autocom téléphonique sur IP (via internet) qui remplacera l'ancien commutateur OCB Alcatel, qui avait été mis en service en 1998, pour numériser le réseau fixe en cuivre. Cet équipement a une durée de vie de 20-25 ans mais il n'existe plus aucune possibilité de maintenance ni de mise à jour depuis quelques années.

Opérations	Montant estimatif du projet
Upgrade MSS et rénovation des plateformes HSS & HLR	190 000 000 XPF
Commande Dispositifs ONT	15 000 000 XPF
Achat d'autocom voix sur IP pour Wallis et Futuna	180 000 000 XPF
Installation Backbone IP	28 000 000 XPF
Remplacement du pylone à Afala + équipements	35 000 000 XPF
Déplacement station d'atterrage + centraux Futuna	80 000 000 XPF
Acquisition d'outils de monitoring	60 000 000 XPF
Augmentation de capacité pour la data mobile fixe et le RTTH	73 000 000 XPF
Mise en place de la 4G+	45 000 000 XPF
Ajout de 3 sites (Fatima, aéroport de Vele, wharf de Mta'utu)	41 000 000 XPF
Densification du réseau Manuia avec l'ajout de 9 sites	144 000 000 XPF

Extrait du plan pluriannuel d'exécution 2022-2026 du SPT

Le montant total de la mise en œuvre de ce plan pluriannuel d'investissement est estimé à **891 000 000 XPF soit 7 466 580 €**. La majorité des financements de ce projet se fera en auto-investissement par le SPT et une partie sera cofinancée par l'Etat, le Territoire et la Stratégie numérique.

Parmi les actions à mettre en œuvre dans le cadre de ce PPI, plusieurs concernent le réseau Manuia et devrait permettre d'améliorer la couverture 4G du Territoire et d'augmenter les débits et le nombre d'utilisateurs sur chaque antenne.

b. Suivi et déploiement de la fibre optique

Les travaux de la phase 1 du déploiement terrestre de la fibre optique ont démarré en juillet 2020 et se sont achevés en février 2022 pour Wallis et à la fin du mois de mars 2022 pour Futuna.

Pour rappel, la phase 1 des travaux de déploiement terrestre comprenait, le creusement des tranchées, la pose de fourreaux, la pose de chambre de tirage et de connexion, le remblai et le compactage du matériel.

La phase 2 du déploiement qui concerne le tirage de la fibre optique jusqu'à l'abonné final a débuté en 2021 s'est poursuivie sur l'année 2022. A la fin de l'année de référence, tous les grands comptes identifiés au début de la mise en œuvre de la stratégie numérique avaient pu être raccordés à la fibre optique et 58 nouveaux professionnels ajoutés à cette liste ont aussi été raccordés à la fibre optique portant ainsi le nombre total de grands comptes raccordés à la fibre optique à 122 sur le Territoire.

A la fin de l'année 2022 sur les 94 grands comptes de Wallis tous sont raccordés au THD : 85 sont raccordés au THD via la fibre optique et 9 via la technologie Wifi.

A Futuna sur les 28 grands comptes identifiés en 2021 tous sont également raccordés au THD, 22 ont accès au THD et 6 sont raccordés soit via la technologie Wifi ou soit via 4G.

En sus du raccordement des grands comptes, les techniciens du service des postes et télécommunications ont procédé aux raccordements fibre optique de plusieurs foyers et particuliers. Au 31 décembre 2022, 45 foyers sont raccordés à la fibre optique à Wallis, principalement dans le district centre et 52 foyers pour l'île de Futuna dans le district de Alo, dans les villages de Vélé et Kolia.

Pour finaliser la phase 2 du déploiement du très haut débit, des financements ont été octroyés et un marché a été lancé à la fin de l'année 2022 pour externaliser le déploiement du réseau FTTH¹ sur les deux îles et un marché a été attribué pour l'acquisition de véhicules nécessaires pour assurer la maintenance du réseau fibre optique. Les équipements doivent être livrés sur l'année 2023.

FUTUNA						
	Nom grands comptes à raccorder en THD	Debit ADSL	Debit Down	Debit UP	Date Raccordement	Connexion
1	SPT				Déjà Actif	Fibre
2	Antenne de Wallis et Futuna 1ère		26	26	01/08/2020	Fibre
3	ADS Futuna		100	100	27/07/2021	PON
4	EEWF		20	5	27/07/2021	PON
5	Délégation - Logement Délégué	4 Mbps	20	5	21/09/2021	PON
6	Délégation	4 Mbps	20	5	21/09/2021	PON
7	Délégation Etat	2 Mbps	10	2	04/10/2021	PON
8	Délégation Visio	4 Mbps	20	5	04/10/2021	PON
9	Domicile Chef TP		5	2	23/02/2022	PON
10	Orsec		5	2	01/03/2022	ADSL
11	Antenne assemblée		5	2	09/05/2022	PON
12	Environnement		10	5	05/07/2022	PON
13	Sofa		5	2	05/07/2022	PON
14	SWAFEP		5	2	05/07/2022	PON
15	Phare et Balise		5	2	05/07/2022	PON
16	CCIMA-FUTUNA		5	2	02/08/2022	PON
17	Aerodrome - Tour de Contrôle		10	5	16/09/2022	PON
18	Aerodrome - Sbtravel		5	2	16/09/2022	PON
19	SB TRAVEL	4	5	2	02/08/2022	PON
20	COWAFDIS	1	5	2	02/08/2022	PON
21	Antenne service des douanes		10	5	24/10/2022	PON
22	Contribution divers		5	2	28/10/2022	PON

1 Un réseau FTTH est un type de réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.

WALLIS						
	Nom grands comptes à raccorder en THD	Debit ADSL	Debit Down	Debit UP	Date Raccordement	Connexion
1	Vice-rectorat	30	30	5	16/07/2018	WiFi
2	ADS	10	100	100	03/08/2020	PON
3	ADS	1	100	100	03/08/2020	P2P
3	E-Formation	4	100	100	24/09/2020	PON
4	SPT		100	100	05/10/2020	PON
4	SPT Test NAT		20	10	06/09/2021	PON
5	Assemblée territoriale	2	10	2	03/11/2020	PON
6	Administration supérieure RGT	4	100	100	44140	PON
6	Administration supérieure SIC	10	30	5	12/11/2020	PON
6	Administration supérieur Visio	10	20	20	10/08/2021	PON
7	Banque de Wallis et Futuna	1	2	2	18/11/2020	WiFi
8	Direction des finances publiques	1	10	5	19/11/2020	PON
9	Justice	1	10	10	20/11/2020	PON
9	Caisse de prestations sociales	2	10	2	20/11/2020	PON
11	Gendarmerie	2	10	5	27/11/2020	PON
12	IEOM	1	10	5	28/12/2020	PON
13	IEOM Accès télécom	1	5	2	15/03/2022	PON
13	CCIMA du Territoire	2	10	2	13/01/2021	PON
14	SITAS	4	10	2	13/01/2021	PON
15	Circonscription d'Uvea	4	10	5	02/02/2021	PON
16	Collège Lano Alofivai	1	10	5	19/02/2021	PON
17	TP	4	20	20	27/02/2020	PON
18	Service Environnement	4	10	5	27/02/2020	PON
20	Hotel Ulukula	10	30	10	12/03/2021	PON
20	Interwallis	2	10	5	22/04/2021	PON
21	MEDEVAC	4	10	10	04/05/2021	PON
22	Centre de Dialyse ATIR	1	20	10	17/05/2021	PON
23	Dispensaire Mua	2	10	10	25/05/2021	Wifi
24	Dispensaire Hihifo	2	10	10	25/05/2021	Wifi
25	Wallis et Futuna 1ère	30	30	30	02/06/2021	WiFi
25	Wallis et Futuna 1ère 2	30	30	30	02/06/2021	WiFi
25	Wallis et Futuna 1ère 3	30	30	30	02/06/2021	WiFi
25	Wallis et Futuna 1ère 4	30	30	30	02/06/2021	WiFi
26	Collège de Lavegahau "abo educ"	1	10	10	05/07/2021	Wifi
27	DASS Agriculture	4	20	5	15/07/2021	PON
28	Service des Douanes	2	10	2	15/07/2021	PON
29	Technic Import	4	20	5	15/07/2021	PON
30	Caprice de Wallis	1	5	2	20/07/2021	PON
31	BIVAP	4	20	5	22/07/2021	PON
32	Fenua Market	1	10	2	26/07/2021	PON
33	DEC	1	20	5	26/07/2021	PON
34	Regis des Tabac	THD1	5	2	28/07/2021	PON
35	Hotel Lomipeau	2	10	2	05/08/2021	PON
36	Confort du Fale	2	10	2	05/08/2021	PON
37	Résidence du prefet	4	20	5	12/08/2021	PON
38	Service Culturel	2	10	2	13/08/2021	PON
39	Academie des langues	1	5	2	13/08/2021	PON
40	Wallis Voyage	153	20	5	31/08/2021	PON
41	Palais Royal	512	5	2	31/08/2021	PON
42	SCOPP	7900	30	10	02/09/2021	PON
43	Evêché	THD2	5	2	03/09/2021	PON
44	Uvea style	THD4	20	5	09/09/2021	PON
45	JLS Bureau	THD4	20	5	09/09/2021	PON
46	Service Jeunesse et Sport	THD4	20	5	13/09/2021	PON
47	Maloccino	THD2	5	2	17/09/2021	PON

WALLIS						
	Nom grands comptes à raccorder en THD	Debit ADSL	Debit Down	Debit UP	Date Raccordement	Connexion
48	EWF	THD4	20	5	05/10/2021	PON
48	EEWF	THD4	20	5	05/10/2021	PON
49	STOSVES	THD2	5	2	05/10/2021	PON
50	TWF	THD3	10	2	22/10/2021	PON
51	CETB	THD2	5	2	25/10/2021	PON
52	Aides aux handicapés	THD1	2	2	25/10/2021	PON
53	LS Location	THD2	5	2	05/11/2021	PON
54	Pompiers	THD2	10	2	10/11/2021	PON
55	Microtech	THD4	20	5	18/11/2021	PON
56	GSWF	THD1	2	2	18/11/2021	PON
57	Imdisser	THD3	10	2	19/11/2021	PON
58	JLS Mata-utu	THD1	2	2	19/11/2021	PON
59	Renseignement généraux	THD2	5	2	14/02/2022	PON
60	Douane quai	THD3	10	2	22/02/2022	PON
61	CTOS	THD2	5	2	24/02/2022	PON
62	IPMD	THD1	2	2	24/02/2022	PON
63	SAMPB	THD1	2	1	25/02/2022	PON
64	SWFT	THD3	10	2	01/03/2022	PON
65	MIJ	THD3	10	2	01/03/2022	PON
66	Eden	THD2	5	2	01/03/2022	PON
67	CTUGSEL	THD1	5	2	01/03/2022	PON
68	ARCHIFALE	THD2	5	2	23/03/2022	PON
69	Fiafisi BIEN ETRE	THD1	5	2	14/04/2022	PON
70	Centre pénitentaire	THD2	5	2	20/04/2022	PON
71	Papeterie du Fenua	THD3	10	2	20/05/2022	PON
72	Link	THD3	10	2	25/05/2022	PON
73	Max Quincaillerie	THD2	5	2	02/06/2022	PON
74	DSA Apaago	THD4	20	5	13/07/2022	PON
75	Générale Import	THD5	30	10	13/07/2022	PON
76	Lycée d'Etat de Wallis et Futuna "abo educ"	THD2	10	2	13/07/2022	PON
77	Action Culturelle - Musée	THD2	10	5	26/07/2022	PON
78	Ecole de Liku	THD2	5	2	02/08/2022	PON
79	Aviation Civile	THD4	20	5	04/08/2022	PON
80	Aviation Civile - SNA	THD2	5	2	04/08/2022	PON
81	Météo	THD4	20	5	09/08/2022	PON
82	Aircalin - technique	THD4	20	5	09/08/2022	PON
83	Aircalin - Escale	THD4	20	5	10/08/2022	PON
84	Aviation Civile - SEAC WIFI	THD2	5	2	10/08/2022	PON
85	Vergnet	THD2	5	2	31/08/2022	PON
86	Université numérique	THD6	100	100	02/09/2022	PON
87	Aircalin - Escale 2	THD4	20	5	02/09/2022	PON
88	SEM	THD3	10	2	30/09/2022	PON
90	ADIE	THD2	5	2	07/10/2022	PON
91	PDL	THD2	5	2	07/10/2022	PON
89	UMS	THD5	30	5	11/10/2022	PON
92	AIR CALIN - Agence	THD4	20	5	11/10/2022	PON
93	BATIRAMA	THD4	20	5	11/10/2022	PON
94	Mini Mag Mata-utu	THD2	5	2	18/10/2022	PON

Objectif spécifique 3 - Rendre le THD accessible à tous

a. Vérifier le taux d'équipement des ménages et des entreprises

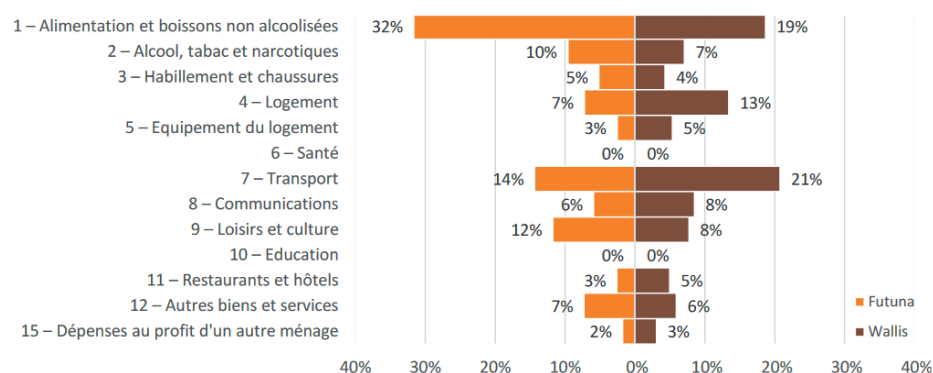
Le service de la statistique et des études économiques de Wallis et Futuna (STSEE) avec l'assistance technique du département Statistique pour le Développement de la Communauté du Pacifique (CPS SDD) a restitué, au mois de septembre 2022, les résultats de l'enquête budget de familles qui avait été réalisée sur plusieurs mois à compter du mois de novembre 2019.



Réunion de restitution – enquête budget ménage 2022

Cette enquête présente les résultats à jour sur l'indice des prix à la consommation (IPC) et permet d'actualiser les indicateurs de pauvreté, d'inégalité et décrit les conditions de vie des ménages à Wallis et Futuna ainsi que leur évolution depuis 2006 (dernière enquête similaire en date).

L'enquête met en avant les différences de consommation entre les habitants des deux îles. A Futuna le poste budgétaire prioritaire est mobilisé vers les dépenses liées à l'alimentation et laisse donc moins de marge aux autres postes de consommation importants. A contrario, à Wallis le poste budgétaire prioritaire est mobilisé, vers les dépenses : de transport, de logement, de restauration et hôtel et les dépenses liées à la communication.



Graphique 4 - Coefficients budgétaires 2020 comparés (% de la dépense de consommation)

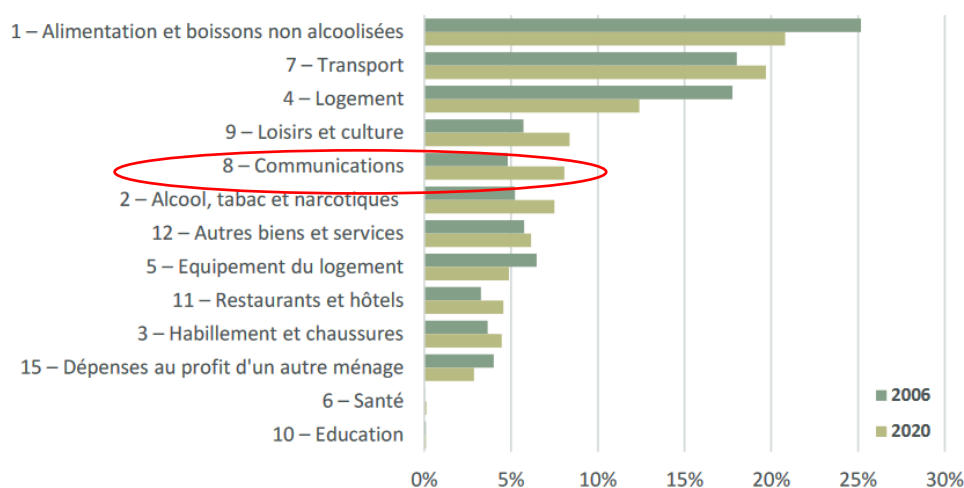
Extrait de l'enquête budget des familles à Wallis et Futuna – 2020 : vol 1 – Rapport sur les dépenses

D'après les résultats de l'enquête, le budget des familles consacré à la communication repose principalement sur les achats de téléphones portables et les services de communication qui en découlent. En effet, les résultats obtenus montrent que plus de 48% de la population âgée d'au moins 10 ans possède un téléphone, et parmi eux près de 58% l'utilisent pour se connecter à Internet ».

En 2020, près de 600 téléphones portables neufs ont été achetés par les ménages à un prix moyen unitaire de 58 000 F.CFP.

Au niveau des logements, le taux de couverture des ménages connectés a largement progressé avec en 2006, 1 ménage sur 5, et plus de 1 sur 3 en 2020.

En comparaison avec les résultats de l'enquête NTIC réalisées en 2017, le taux d'équipements des ménages sondés (677 ménages au total sur les deux îles) était de 44%. La raison principale de la non-utilisation d'internet est l'absence de besoin. En effet, plus de 40% mettent en avant le manque de connaissance et près de 40% des personnes interrogées jugent les prix de l'équipement et de l'accès très coûteux.



Graphique 3 - Coefficients budgétaires comparés (% de la dépense de consommation), période 2006-2020

Extrait de l'enquête budget des familles à Wallis et Futuna – 2020 : vol 1 – Rapport sur les dépenses

A l'analyse du graphique supra, les résultats montrent l'évolution des dépenses en communication des wallisiens et des futuniens entre 2006 et 2020 soit moins de 5% en 2006 et un peu plus de 8% en 2020, soit une évolution d'environ 4 points entre 2006 et 2020.

Rien que pour les communications, seulement 10% ont un abonnement et 90% utilisent des recharges. Les individus utilisant des recharges consacrent un peu plus de 9 000 F.CFP par mois à leur budget communication, alors que le montant moyen mensuel d'un abonnement s'élève à 7 000 F.CFP.

b. Mise en place d'un réseau Wifi Public

A la fin de l'année 2022, des bornes sont installées et sont opérationnelles dans toutes les antennes du service des postes et des télécommunications à Wallis (Mua, Hahaké Hihifo) et à Futuna (Léava). Le projet de mise en place d'un réseau wifi public territorial, sera effectif après la finalisation des travaux de tirage de la fibre optique sur les deux îles.

OBJECTIF 2/ DEVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT LA SANTE DE LA POPULTAION

Le réseau de l'agence de santé a été sécurisé et configuré et une partie des différents équipements télémédecine acquis reçus et installés. Plus de 350 actes de télémédecine ont ainsi pu être réalisés sur l'année 2022.

Sur l'année 2023, l'agence de santé entend poursuivre la mise en service des équipements, assurer leur maintenance, former les personnels et signer de nouvelles conventions de partenariat pour améliorer le service télémédecine proposé par le Territoire.

Objectif spécifique 1 - Acquérir et installer les équipements télémédecine

a. Installation des équipements informatiques à l'Agence de Santé (ADS)

A la fin de l'année 2022, tous les travaux relatifs au déploiement du très haut débit au sein de l'hôpital de Sia à Wallis et de l'hôpital de Kaleveleve à Futuna ont été achevés et sont opérationnels. Le lien informatique sécurisé inter-iles a également été configuré, pour permettre de fluidifier les échanges entre les deux hôpitaux.

L'ensemble des installations des « data center », destinées à accueillir le stockage des différentes données de l'agence de santé, sont également achevées et sont opérationnelles.

Il est important de mentionner que l'environnement applicatif déployé sur l'ensemble de l'infrastructure informatique de l'agence de santé est totalement opérationnel.

- L'environnement de production dédié à la Télémédecine, initialement hébergé sur Bordeaux, est maintenant centralisé et déployé à Wallis depuis octobre 2021.
- L'environnement de production dédié au socle du dossier patient informatisé est déployé à Wallis et Futuna depuis juillet 2022

b. Installation des équipements de la télémédecine

La totalité du matériel commandé pour la mise en œuvre de la télémédecine a été réceptionnée au second semestre 2020. Au total, il y a 5 salles de télémédecine créées et sur les 5 salles, 3 salles de télémédecine sont opérationnelles sur l'île de Wallis depuis 2020. Sur l'île de Futuna, les travaux étaient en cours à la fin de l'année 2022 et devraient s'achever d'ici le mois d'avril 2023.

L'Agence de santé a fait l'acquisition de 3 charriots de télémédecine, 2 charriots pour Wallis et 1 charriot pour Futuna. En 2022, sur les 3 charriots disponibles, 2 charriots sont montés et opérationnels à Wallis. Le troisième charriot destiné pour l'hôpital de Kaleveleve à Futuna a été monté et le paramétrage de l'outil est prévu pour le mois d'avril 2023.

c. Maintenance des équipements informatiques et du matériel de télémédecine

L'agence de santé prévoit des améliorations et des maintenances sur les équipements acquis.

Elle dispose d'un contrat de maintenance et des opérations de maintenance sont prévues par la société « Le CUBE » pour améliorer des équipements indispensables au bon fonctionnement de la salle primaire (salle d'opération) notamment le badgage numérique, la pose de thermostat numérique, les extincteurs...

Des améliorations sont également prévues sur les applicatifs: du dossier patient informatisé (DPI) de la télémédecine et du système informatique de la Pharmacie.

Objectif spécifique 2 - Mise en œuvre de la télémédecine

a. La télémédecine est opérationnelle

Au 31 décembre 2022, la télémédecine à Wallis et Futuna est opérationnelle. Pour l'année 2022, l'Agence de Santé recense 383 actes de télémédecine effectués dans les diverses spécialités proposées :

115 actes d'ORL (oto-rhino-laryngologie) ;

173 actes d'orthophonie ;

50 actes de psychiatrie ;

42 actes de néphrologie ;

3 actes examens interprétés en télé-radiologie avec la société IMADIS.

Des opérations de paramétrage ont été menées en 2022 sur les 7 télé-procédures du work flow à la fois en environnement Desktop (Télé-AVC, Transfert d'images) et en environnement 100% Web (téléconsultations urgences programmées et anesthésie, télé-staff, télé dermatologie).

Il est important de mentionner qu'au second semestre 2022, deux intervenants de l'entreprise MAINCARE se sont déplacés à Wallis pour former les référents sur le paramétrage du dossier patient informatisé. La durée de la formation était de 48 demi-journées.

En perspective sur l'année 2023, des formations seront organisées pour les référents sur les différents types de workflows et sur l'administration technique de la plateforme de télémédecine.

b. Les conventions de partenariat

Quatre conventions de partenariat ont été signées en 2018 et 2019 :

- une convention pour l'organisation de l'activité de télé-ORL,
- trois conventions pour le développement des actes de télémédecine dans le domaine de l'urologie.

En 2020 deux nouveaux partenariats ont pu être conclus notamment avec, la clinique Kuendo-Magnin de Nouméa, ou encore le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Rennes, pour développer de nouvelles filières de télémédecine.

En 2022, l'agence de santé a signé une nouvelle convention avec l'entreprise IMADIS pour la réalisation d'interprétation radiologique. Cette entreprise offre des solutions médicales complémentaires pour les patients. Des consultations sont menées depuis le mois de décembre 2022.

A noter qu'au moment de la rédaction de ce rapport, des négociations sont en cours pour formaliser les partenariats avec les CHU de Rennes et de Tours et le Centre Hospitalisé Territorial de la Nouvelle-Calédonie.

c. Mise en place d'un outil informatisé de suivi des patients

La Commission Médicale d'Établissement (CME) de l'Agence de santé réunie le 17 juillet 2019 a opté pour la solution de « Dossier Patient Informatisé » mis en place par la société MAINCARE IC, en raison de l'exhaustivité de sa couverture fonctionnelle et au regard des exigences de progrès formulées par les professionnels de santé du Territoire et de son interopérabilité avec la plateforme de télémédecine COVALIA choisie par l'ADS.

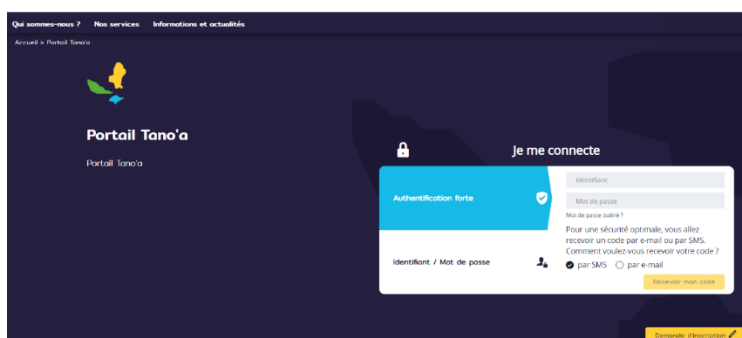
Le cahier des charges précisant l'ensemble des besoins d'usage de la solution attendue tant sur le volet clinique que sur le volet de la logistique hospitalière rédigé par le cabinet KRUSOS consulting a été approuvé.

Le marché a été notifié le 09 septembre 2020 à la société MAINCARE. Des solutions et une numérisation de l'ensemble des dossiers patients sont prévues pour l'année 2022-2023. En 2022, l'ensemble du cadrage fonctionnel est opérationnel et une partie des ateliers de paramétrage ont été réalisés.

d. Le « Portail e-santé Tano'a »

Le projet Tano'a est une plateforme qui permet d'améliorer et de développer l'offre de santé sur le Territoire et de simplifier le quotidien des acteurs dans la prise en charge de la population.

Le portail e-santé Tano'a est une plateforme de concentration pour tous les professionnels de santé, y compris ceux intervenant à l'extérieur du Territoire de Wallis-et-Futuna. C'est un outil numérique qui permet aux professionnels de gagner en efficacité et en sécurité dans la rapidité des échanges d'information notamment les données « patients » quant aux résultats d'examen, l'imagerie médicale, les prescriptions, la mise à disposition de médicaments les dispensations des soins, etc. Le Portail e-santé Tano'a est totalement opérationnel en 2022.



Capture d'écran de la plateforme e-santé Tano'a

e. Mise en place d'une stratégie de communication sur l'alimentation saine

La direction des services de l'agriculture a bénéficié des financements de la stratégie numérique pour mettre en place une stratégie de communication sur l'alimentation saine.

En phase avec la programmation du 12ème instrument financier européen régional, le plan de communication sur l'alimentation saine pourra servir d'outil de communication pour la mise en œuvre du 12^{ème} instrument financier régional.

A la fin de l'année 2022, des réunions de travail avec l'entreprise en charge de la réalisation de l'étude ont été fixées pour le début de l'année 2023.

f. Equipements pour lutter contre la « Ciguatera »

Le service de l'environnement lutte contre la « ciguatera », qui est une maladie d'origine alimentaire causée par la consommation de poissons contaminés avec une toxine appelée « la ciguatoxine ». Pour identifier, cette bactérie, le service de l'environnement a bénéficié des financements de la stratégie numérique pour acheter des équipements, de type microscope. Aussi dans le cadre de l'accord de partenariat avec la Polynésie française signé en 2019, le service territorial de l'environnement (STE) a convenu en 2022 avec l'Institut Louis Malardé d'une convention sectorielle pour intervenir surtout sur l'île de Futuna où les cas de contamination sont de plus en plus importants.

A la fin de l'année 2022, la commande d'équipement était toujours en cours.

OBJECTIF 3/ VALORISER LES COMPETENCES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

- ✓ Au niveau scolaire, les écoles du 1^{er} degré équipés de nouveaux matériels informatiques et de salles dédiés à l'apprentissage par le numérique poursuit les actions et les projets pour mettre le numérique au service de l'éducation et de l'apprentissage des élèves.
- ✓ Dans le secondaire, le déploiement du service public du numérique éducatif s'appuie sur l'accès au très haut débit (réseau fibre et débit internet), sur l'augmentation du taux d'équipements numériques collectifs des établissements et individuels des élèves et sur l'accompagnement des communautés éducatives (enseignants, non enseignants, élèves, parents...). La mise à disposition d'un espace de travail numérique (ENT) offre plus de possibilités.
- ✓ Enfin, en matière de formation, l'année 2022 a été marquée par l'inauguration du campus connecté de l'Université numérique de Wallis et Futuna (UnWF), la remise des diplômes de la première promotion du diplôme d'université Capacité en gestion des entreprises (DU CGE), et le lancement de nouveaux diplômes et la poursuite des actions menées pour offrir aux wallisiens et futuniens de nouvelles opportunités d'études et de formation. Le Territoire entend également ouvrir, sur l'année 2023, l'antenne de son UNWF à Futuna.

Objectif spécifique 3.1 Déployer les outils et ressources numériques pour l'éducation

a. Etablissements du premier degré

La Direction de l'Enseignement de Catholique (DEC) a pu effectuer la réfection des salles informatiques de toutes les écoles du 1^{er} degré et faire l'acquisition, grâce au financement obtenu sur le budget annexe de la stratégie numérique, de nombreux équipements et matériels informatiques notamment des imprimantes, un système de filtrage, des enceintes et des « visualiser ».

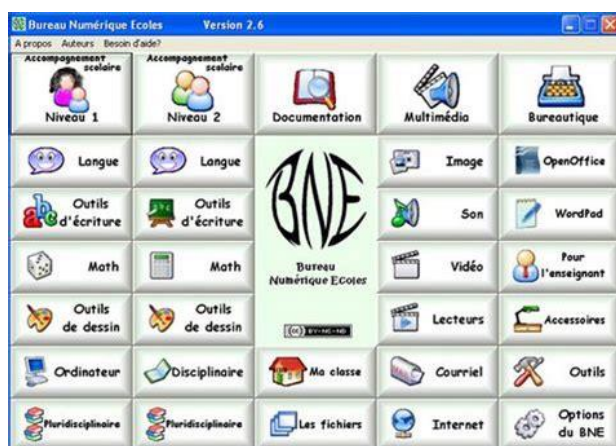
Sur l'année 2022 de nouvelles tablettes numériques sont venues étayer les outils déjà disponibles. La DEC a obtenu des financements dans le cadre des appels à projets organisés par le Fonds d'Expérimentation à la Jeunesse (FEJ), pour équiper les écoles du premier degré. Grâce à cette aide 120 tablettes ont été mises à la disposition des écoles du 1^{er} degré, soit 10 tablettes par école et 10 tablettes pour le bureau pédagogique. L'utilisation de ces appareils électroniques permet aux enseignants et aux élèves de travailler sur diverses thématiques notamment, l'accompagnement à la difficulté scolaire, l'éducation à la santé ou encore des notions plus générales comme les mathématiques et le français.

Les actions de formation continue entreprises les années précédentes se sont poursuivies sur l'année 2022 pour renforcer la maîtrise des différents outils numériques par les enseignants, les faire gagner en confiance et les encourager à utiliser l'informatique dans les différents cours menés.

Sur l'année 2022, les formations organisées ont notamment portées sur le projet numeris@nté et la maîtrise des différents programmes d'éducation à la santé qui sera lancé officiellement en 2023.

En parallèle de ce nouveau projet, mené en lien avec la Communauté du pacifique sud (CPS) pour la promotion d'une bonne hygiène de vie et d'une alimentation équilibrée, les élèves et les enseignants du 1^{er} degré ont à leur disposition une multitude d'applications mettant le numérique au service de l'apprentissage des différentes matières : mathématiques, langues, informatiques. Ces applications regroupées sous l'outil bureau numérique sont accessibles même sans connexion internet.

La dernière mise à jour des ressources date du mois d'octobre 2022. De nouvelles applications seront installées en 2023 pour enrichir cette base de données.



En 2022, les projets en lien avec le numérique se sont multipliés.

Sur l'année 2022 la Direction de l'Enseignement Catholique (DEC) et le service de coordination des politiques publiques et de développement (SCOPPD) ont organisé deux grandes activités sur la thématique du numérique. La première était dans le cadre de la journée de l'Europe, le 09 mai et la seconde sur l'alimentation saine. Le format proposé aux élèves était sous la forme d'un quiz numérique adressé aux classes de CM1 et CM2.

En raison des problèmes de connexion à internet, Futuna n'a pas pu participer au premier évènement.

De nombreux partenaires ont également participé à l'organisation de ces évènements : le Service des Postes et des Télécommunications (SPT) pour la journée de l'Europe et la Direction des Services de l'Agriculture (DSA) et l'Agence de Santé (ADS) pour le quiz sur l'alimentation saine.



Indépendamment de la qualité de la connexion internet, la DEC encourage et soutien l'usage du numérique au service des élèves et des enseignants. En parallèle des actions menées en 2022, le service des postes et télécommunication et le référent informatique ont œuvré pour améliorer la connectivité dans les écoles primaires avec l'acquisition du matériel ci-dessous pour améliorer la distribution de la connectivité au sein de chacun des établissements:

- 1 Baie 6U ;
- 1 Switch 24 ports ;
- 1 Panneau de brassage ;
- 2 Bornes Wifi.

La première école à avoir bénéficié de l'amélioration de la connectivité est l'école de Liku (district de Hahake). A la fin des travaux, une mission de la Commission Européenne de l'unité B3 INTPA², a visité l'établissement et constaté l'installation des équipements informatiques. Ils ont également testé la réactivité du matériel avec l'amélioration de la connectivité en assistant à la séance informatique des élèves de CE1.



A la fin de l'année 2022, les travaux étaient en cours à l'école de Mata'utu.

Il est important de mentionner que dans le cadre de l'amélioration de la connectivité, des travaux d'aménagement des salles informatiques ont été menés dans certaines écoles. A la fin de l'année 2022 les travaux étaient toujours en cours.

Au niveau du service administratif, la DEC a renouvelé son parc informatique grâce à l'acquisition de nouveaux ordinateurs (13 ordinateurs et 2 imprimantes).

² International Partnerships

b. Etablissements du second degré

Sur l'année 2022, les établissements scolaires du second degré ont bénéficié des financements :

- Pour l'achat de 70 ordinateurs, portables et fixes,
- Pour l'acquisition de postes informatiques spécialisés pour les enseignants et les élèves des sections professionnelles des métiers de l'électricité.

Ces financements sont venus compléter les dotations des établissements et ont permis d'améliorer le taux d'équipements numériques (informatiques et multimédias) des établissements scolaires. L'usage des outils numériques au profit des apprentissages des élèves évolue très positivement.

Au regard des indicateurs nationaux (un ordinateur pour 100 élèves, 34% dans les collèges, 44% dans les lycées), le taux d'équipements numériques de nos établissements reste encore faible.

Les efforts pour équiper les établissements scolaires se poursuivent afin de permettre à tous les élèves de profiter des avantages offerts par les outils numériques pour progresser, également de se former aux métiers d'avenir du numérique et ainsi permettre la réalisation des obligations institutionnelles (formation Pix, test Eva@lang...).

La formation « au » et « par » le numérique est au cœur de la stratégie nationale du numérique pour l'éducation. Sous l'autorité du Vice-recteur, sa mise en œuvre en académie est pilotée par le Délégué Académique au Numérique (DAN). Il est le conseiller du Vice-recteur pour l'élaboration et le suivi de la stratégie académique relative au numérique éducatif.

Dans les établissements, le déploiement de la stratégie s'appuie sur les référents numériques désignés par les Chefs d'établissements.

La formation des personnels de l'éducation nationale (enseignants et non enseignants) est au cœur du plan académique de la formation initiale et continue. Sous l'autorité du Vice-recteur, sa mise en œuvre est pilotée par le responsable ou le Directeur de l'école académique de la formation continue.

La mise en œuvre globale de cette stratégie du numérique pour l'éducation ne peut pas fonctionner sans le concours du service de la Direction des Services d'information (DSI).

c. Faciliter la gestion et le suivi des élèves et du personnel

✓ **Dans le premier degré**

La DEC dispose des financements du budget annexe de la stratégie numérique pour financer la création d'un espace numérique de travail pour le premier degré. En 2022, le cahier des charges était en cours de rédaction et le marché sera lancé en 2023.

✓ **Dans le second degré**

Le système d'information national « SIECLE » (système d'information pour les élèves en collège et lycée et pour les établissements) est déployé pour la troisième année consécutive. Cet outil pédagogique,

permet de réaliser un suivi de l'activité d'une classe et de suivre le parcours scolaire d'un élève sur toute sa scolarité. Le logiciel SIECLE permet également de faciliter les échanges académiques (transfert de dossiers).

Des actions de formation internes ont été menées pour faciliter les actes de gestion quotidiens ou ponctuels réalisés durant les périodes de rentrée ou de fin d'année scolaire.

✓ **Les différents partenariats**

En 2022, la direction de l'enseignement catholique a nouée des partenariats pour l'organisation d'événement sur le thème du numérique.

Dans le second degré, Pronote (index-éducation/ Docaposte) est un logiciel privé qui représente près de 68% des solutions de vie scolaire / scolarité déployée dans les établissements au niveau national. Cette plateforme permet à l'intégralité de la communauté éducative (parents, élèves, enseignants, administration des établissements) d'y accéder. Elle présente de nombreux avantages : échanges rapides avec chacun de ses membres, et mise à la disposition des élèves des ressources pédagogiques numériques. Ainsi, les ressources pédagogiques du lycée d'Etat liées au CDI sont mises à la disposition des élèves par ce biais. Le logiciel BCDI, déployé dans tous les établissements, permet en outre aux élèves d'avoir accès à ces ressources en ligne en dehors de Pronote.

Ce logiciel est utilisé par 100% des établissements du territoire dans le second degré.

Objectif 3.2 Le développement de la formation à distance

Le Territoire des îles Wallis et Futuna a inauguré au mois de septembre 2022 les locaux de son Université numérique à Wallis (UnWF). Une occasion privilégiée de réunir les partenaires, de faire un point sur le projet et de présenter les différents locaux mis à disposition des futurs étudiants :

- Une salle de travail individuel ;
- Une salle de travail collectif ;
- Un studio de montage audiovisuel ;
- Un bureau partagé ;
- Un espace de restauration ;
- Une terrasse aménagée.

L'UNWF offre un espace dédié à la formation à distance ouverte aux résidents de Wallis et Futuna. Plusieurs services sont proposés notamment : un accompagnement individualisé, des espaces de travail individuels et collectifs avec un équipement innovant, une connexion au très haut débit, un catalogue de formation à distance ou encore un calendrier d'animation.



Plusieurs formations ont pu être suivies au sein de la salle e-formation puis dans les locaux de l'UnWF à la suite de son inauguration:

a. Le diplôme universitaire : DU LCOA

En 2021, la convention relative au diplôme universitaire « langues, cultures océaniques et apprentissages : langues et cultures wallisienne et futunienne » (DU LCOA) a été signée, entre le Territoire et l'Université de la Nouvelle-Calédonie. L'objectif de cette convention, est de permettre aux enseignants du premier et du second degré d'obtenir une habilitation pour enseigner les langues vernaculaires.

L'académie des langues a pu bénéficier des financements de la stratégie numérique pour financer la première promotion du DU LCOA. La formation a la particularité de disposer les cours en deux parties, en distanciel et en présentiel.

Pour la première année, 12 enseignants, du premier degré, se sont inscrits à la formation.

La rentrée des étudiants devait se tenir au mois de septembre 2021, mais en raison des restrictions sanitaires mises en place à Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie, la rentrée de la toute première promotion n'a commencé qu'en avril 2022. Les modalités d'enseignements sont réparties en deux temps. Dans un premier temps, les cours se sont déroulés en distanciel d'avril à juin et dans un second temps en présentiel avec l'intervention des maîtres de conférence de juillet à novembre. La salle de e-formation a permis aux étudiants d'avoir accès aux équipements informatiques.

A la fin de l'année 2022, sur les 12 étudiants inscrits, 8 ont obtenu leurs diplômes. La remise des diplômes s'est déroulée en présence du responsable de formation, Monsieur Stéphane MINVIELLE.

Ce diplôme d'université sera reconduit pour une deuxième année en 2023.



b. Le diplôme universitaire : capacité en gestion des entreprises (DU CGE)

Ce diplôme, conçu en partenariat avec l'université de la Nouvelle-Calédonie, avait un double objectif :

- Répondre à un besoin des acteurs du secteur privé de former les entrepreneurs et chefs d'entreprises et leurs salariés aux notions de base de la comptabilité/gestion et aux responsabilités d'encadrement de niveau intermédiaire pour faciliter l'insertion professionnelle dans les petites et moyennes entreprises
- Maintenir le partenariat avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie

La 1^{ère} promotion qui a compté 19 étudiants s'est déroulée en 2021 et la remise des diplômes aux 9 lauréats a été organisée lors de l'inauguration de l'UnWF en septembre 2022.

La seconde promotion du DU CGE a fait sa rentrée en septembre 2022. Cette formation répond toujours aux besoins des acteurs du secteur privé et des demandeurs d'emploi de monter en compétences.

10 étudiants ont été sélectionnés et ont effectué leur rentrée universitaire. Cette nouvelle promotion rassemble des porteurs de projet, des chefs d'entreprise, des salariés du secteur privé et du secteur public.

La formation comprend 200h de cours et est organisée en 3 unités d'enseignements (UE) avec des regroupements en présentiel à la fin de chaque unité d'enseignement. La formation se terminera au mois de juillet 2023.



Photo 1 DU CGE 2è année

Photo 2 : montage UNWF remise DU CGE 1ère année

c. Les tremplins du numérique à Wallis

En partenariat avec la chambre de commerce local, l'université numérique de Wallis et Futuna a aussi accueilli des professionnels inscrits aux ateliers dispensés par l'organisation des professionnels de l'économie numérique de la Nouvelle-Calédonie (Open NC) dans le cadre du programme "Les tremplins du numérique".

Ce dispositif propose des ateliers d'accompagnement des très petites à moyennes entreprises à la transformation numérique. La mise en place de ces ateliers ont permis de renforcer les connaissances des professionnels sur les obligations liées à l'utilisation du numérique.

Ces formations étaient réservées aux entreprises de Wallis et Futuna de plus de 2 ans d'ancienneté et aux étudiants inscrits au DU CGE de l'UnWF. 3 ateliers ont été proposés :

- a. Créer son site web
- b. Communication et RGPD

- c. Ateliers destinés aux professionnels de beauté et coiffure pour l'animation de leur page dans les réseaux sociaux et une présentation de Google My Business pour améliorer sa visibilité sur internet.

d. Les autres formations à distance suivies à l'UnWF

En parallèle des cohortes de plusieurs étudiants suivant une même formation, l'UnWF accueillait à la fin de l'année 2022 19 autres étudiants, avec des profils variés, suivants une formation individuelle dispensée par des organismes publics (les universités, le CNED, le Greta et l'IFAP NC), mais aussi par des établissements privés (Studi, CNFDI, Open classrooms et Udemy).

Sur ces 19 étudiants, 6 ont déjà reçu une attestation à la fin de leur formation certifiante. Ce sont 6 salariés du public et du privé qui ont mis à jour leurs compétences dans les domaines de la bureautique, de la comptabilité et des ressources humaines. Les 13 autres étudiants termineront leur formation en 2023.

A la fin de l'année 2022, les formations individuelles suivies à l'Université Numérique sont les suivantes :

- 3 étudiants suivent des études à distance pour obtenir un diplôme d'état : en CAP esthétique, en première année de licence de droit et une formation pour obtenir le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

Il est important de mentionner que l'étudiant suivant la formation DCG est un ancien étudiant de la première promotion du DU CGE. Après l'obtention de son diplôme, cet étudiant a passé une VAE pour obtenir son BTS en comptabilité et gestion. L'objectif professionnel de cet étudiant est de passer le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) pour devenir expert-comptable.

- 2 étudiants préparent des titres professionnels reconnus par le ministère du travail, l'un pour devenir monteur audiovisuel et l'autre pour être infographiste metteur en page.
- 2 étudiants préparent les concours de la fonction publique: le concours du professorat général CAPES et le concours de catégorie A de la fonction publique d'état, inspecteur des finances.
- 1 étudiant suit une préparation pour une VAE à distance pour un BTS Support à l'action managériale
- 11 étudiants ont suivi et suivent toujours des formations certifiantes dans les domaines suivants : en langues, dans les logiciels de PAO, dans l'audiovisuel, dans le domaine des bibliothèques, dans la bureautique, dans la comptabilité et les ressources humaines.

OBJECTIF 4/ FAIRE DE L'ADMINISTRATION UN FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT

Sur l'année 2022, le Territoire a poursuivi les actions entreprises pour mettre le numérique au service des usagers du service public avec notamment :

- L'avancée des travaux de numérisation des archives et de création d'un bâtiment dédié
- Le démarrage des travaux pour la dématérialisation des finances Territoire qui facilitera le paiement des prestataires et le suivi de leur dossier
- La mise en ligne du Système d'information géographique, outil d'aide à la décision et référentiels de données fondamentales pour les acteurs publics mais aussi privés notamment les patentés et les porteurs de projets

Objectif spécifique 4.1: Rendre accessible les archives du Territoire

a. Travaux du bâtiment des archives

La mise en place du projet de création du bâtiment des archives a été fortement perturbée en 2022 à cause des mesures de restrictions sanitaires mises en place en début d'année.

Pour rappel, le budget prévisionnel pour la construction du bâtiment des archives a été estimé pour un montant total de 3 582 525 € dont 648 000 € en co-financement de la stratégie sectorielle de développement du numérique.

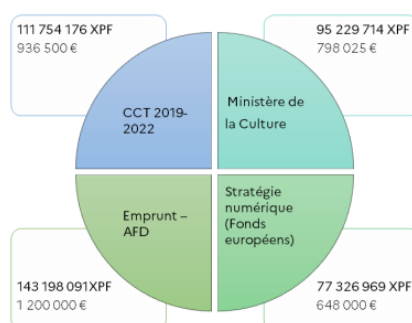
Coût prévisionnel du projet

Le montant initial du projet s'élève à **427 508 950 XPF** soit 3 582 525 euros.



Répartition des coûts du projet « Bâtiment archives de Wallis »

Plan global de financement prévisionnel



Origines des cofinancements du projet

Le marché de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour la construction du bâtiment des archives de Wallis a été attribué au groupement d'entreprise MMW ARCHITECTURE.

En octobre 2022, le marché pour le terrassement et de rechargement a été attribué à l'entreprise ELF. Le marché de terrassement devrait débiter au 1er semestre 2023. Une assistance pour la réalisation du contrôle technique a également été recrutée.

A la fin de l'année 2022, le service des archives a fait appel à une assistance technique pour la réalisation du contrôle technique de l'ouvrage. Cette prestation a pour objectif de prévenir les aléas techniques lors de la conception de l'ouvrage. Les différents aléas retenus peuvent engendrer des risques liés à la solidité de l'ouvrage et à la sécurité des personnes.

b. Numérisation des archives

En 2022, le service des archives a élaboré plusieurs instruments de recherche sous format tableur. Cet outil permet de segmenter l'information et d'affiner la recherche. Ce type de classement est utile notamment lorsqu'il doit y avoir un basculement des données plus rapidement en cas de migration vers un nouveau logiciel d'archivage.

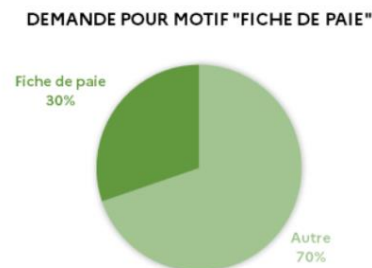
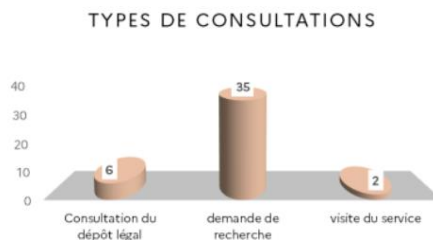
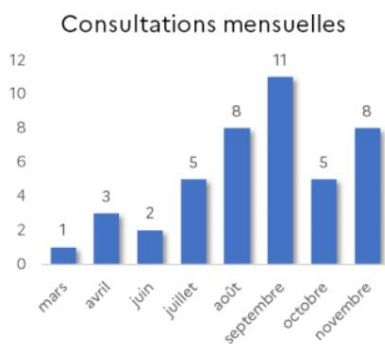
Ce procédé existe déjà pour le fonds du journal officiel de Wallis et Futuna, qui totalise plus de 30 000 références.

Les instruments de recherche élaborés pour le service des archives en 2022 :

- Le registre des entrées au format Data Cult ;
- Recherche par « mot(s) clé(s) ;
- Recherche dans le classement du fonds ;
- Le tableau de bord des archives publics.

Pour l'année 2022, le service des archives enregistre 1187.945 de métrage linéaire soit 1127.345 de métrage linéaire à Wallis et 60.6 de métrage linéaire à Futuna.

Le nombre de consultations et de demande de recherche est en progression par rapport à 2021. Au total, le service des archives enregistre 43 consultations en 2022 contre moins de 10 l'année précédente.



Indicateurs de fréquentation du service en 2022

c. Mettre en ligne les archives

Le service des archives conserve toutes les données en interne. Cela comprend les récolements, les instruments de recherche (IR), la photothèque, la bibliothèque du dépôt légal, les archives papier numérisées, les archives audiovisuel....

En attendant l'installation officielle et la création du site internet des archives, l'ensemble des données sont consultables directement aux services des archives sur demande.

Objectif spécifique 4.2 Dématérialisation des démarches administratives

a. Faciliter les procédures administratives en ligne

✓ Dématérialisation traitement des factures

Depuis plusieurs années, la dématérialisation de la chaîne comptable et financière s'est accélérée dans le secteur public. Les différents gouvernements ont amorcé une démarche de transition digitale pour l'ensemble du secteur public, incluant les administrations de l'Etat, mais aussi, les collectivités territoriales et les établissements publics. La mise en place de la dématérialisation représente avant tout de nombreux avantages : une maîtrise de la dépense publique, meilleurs services rendus aux citoyens, la réduction des délais de paiement des fournisseurs et en résulte des changements à la fois technologiques, mais aussi, organisationnels et relatifs aux modes opératoires des différentes structures.

En 2018, un chantier de dématérialisation a démarré pour les finances « Etat » du territoire afin de pouvoir se conformer aux contraintes réglementaires imposées par l'AIFE³ (calendrier échelonné pour le dépôt des factures des fournisseurs).

³ L'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE)

Ainsi, depuis le 1er janvier 2021, la chaîne comptable et financière de l'Etat est totalement dématérialisée. A cet effet, il est devenu essentiel de trouver une alternative pour dématérialiser le traitement des factures du service des finances.

Le logiciel de gestion des finances publiques territoriale actuel nommé ASTRE GF est compatible avec cette dématérialisation mais nécessite l'acquisition de modules tels que la mise en place d'une gestion électronique des données (stockage de documents), la certification des factures dans le logiciel et l'intégration automatique des factures CHORUS vers ASTRE GF. Chorus est le logiciel de gestion des finances publiques de l'Etat.

La mise en place de ces modules nécessite l'intervention de la société INETUM GFI (éditeur du logiciel ASTRE GF actuellement mis en place) et de son accompagnement sur le lancement du processus menant à la dématérialisation de la chaîne comptable.

Les propositions de l'entreprise INETUM intègrent des évolutions de dématérialisation qui pourront intervenir par pallier, car le logiciel de la DFIP n'est pas prêt à intégrer totalement la dématérialisation. Une évolution de leur logiciel est attendue d'ici fin 2023.

Sur l'année 2022, un seul module a été réalisé et consisté en l'intervention pour la réalisation du paramétrage, de l'installation et de l'assistance au paramétrage sur le logiciel Chorus.

✓ Mise en place du logiciel CHORUS pour l'Académie des langues

En 2022, l'Académie Des Langues a bénéficié des financements de la stratégie sectorielle de développement du numérique pour l'installation du logiciel ASTRE sur son parc informatique. L'acquisition de cet outil est une plus-value pour la gestion des finances car elle permet d'avoir une traçabilité des recettes et des dépenses de cet établissement.

L'installation et le paramétrage du logiciel ont été menés par l'entreprise BULL ATOS au second semestre 2022.

Objectif spécifique : 4.3 Actualiser le système d'informations géographiques

Un Système d'Information Géographique est le cœur d'un ensemble d'interaction permettant d'offrir des solutions à un problème spatialisé. L'administrateur SIG est autant responsable de l'acquisition de référentiels auprès des partenaires, que de la structuration des bases de données géographiques. Il a la charge de développer des outils permettant aux services ou directions d'avoir un suivi de leur politique sur leur territoire.

Sur l'année 2022, le Service des Travaux Publics a poursuivi ces travaux pour l'actualisation de la base de données, avec la réalisation de nouveaux relevés.

Les différentes données du Système d'information géographique collectés sur le Territoire des îles Wallis et Futuna sont disponibles en ligne, en format PDF, sur le site internet de la Préfecture. Néanmoins, bien que les données soient disponibles, elles pourraient être davantage exploitées et utilisées si elles étaient disponibles sur une plateforme spécifique dédiée au SIG.

En 2022, le service des travaux publics a lancé une consultation pour une mission d'AMO⁴ pour guider le territoire de Wallis et Futuna dans la mise en place d'une infrastructure SIG commune. Un cahier des charges a été rédigé pour fixer les axes prioritaires de l'étude.

Les premières réunions de travail avec le futur prestataire du marché d'AMO SIG sont prévus dès le début du mois de février 2023 et suite aux résultats obtenus par cette analyse, une consultation ou un marché sera lancé par la suite.

4 Assistance à maîtrise d'ouvrage

OBJECTIF 5/ SOUTENIR L'INSERTION DE WALLIS ET FUTUNA DANS SON ENVIRONNEMENT

La prolongation de la stratégie numérique sur les années 2022-2023 n'inclut pas d'objectif en lien avec l'insertion de Wallis et Futuna dans son environnement régional, néanmoins il apparaît intéressant de préciser que les actions de coopération régionale, de promotion du Territoire ou encore de valorisation des langues vernaculaires entamées les années précédentes se sont poursuivies avec succès sur l'année 2022 de référence.

Objectif spécifique :5.1 Renforcer la coopération régionale

Sur l'année 2022, le Territoire a participé à la fois virtuellement ou en présentiel aux différentes réunions régionales suivantes :

- La 3ème Conférence du Conseil Exécutif du PROE en virtuel du 8 au 9 septembre 2022 ;
- Le 19ème Forum UE-PTOM du 17 au 22 novembre 2022 en Nouvelle-Calédonie ;
- Le 52ème Comité des Représentants des Administrations et des Gouvernements (CRGA) de la CPS du 23 au 24 novembre 2022 au Vanuatu ;
- L'Océania Geospatial Symposium organisé en Nouvelle-Calédonie le 4 décembre 2022.

➤ La convention cadre de partenariat avec la Polynésie française est un accord politique signé le 28 février 2019 pour une durée de 5 ans, a donné lieu à une mission de terrain des élus, du 26 août au 3 septembre 2022, pour relancer les travaux initiés afin de concrétiser la mise en œuvre de la convention de partenariat. Un projet d'avenant est actuellement en cours de finalisation pour une signature courant juin 2023. Cet avenant a pour objet l'ajout de 4 nouveaux secteurs : Economie bleue, jeunesse et sport, santé handicap et de sa durée de 2013 à 2028.

➤ Le partenariat privilégié avec la Nouvelle-Calédonie a été rediscuté en 2022 en marge du forum en novembre 2022 les autorités calédoniennes et du Territoire ont convenu de l'élaboration d'un nouvel accord cadre de partenariat qui viendra remplacer l'accord particulier, avec une volonté d'inclure l'Etat.

Objectif spécifique 5.2 Visibilité et promotion du Territoire

Le Territoire de Wallis et Futuna est handicapé par sa micro-insularité et par la faiblesse de l'économie marchande, et faisant face à une déprise démographique et au vieillissement rapide de sa population.

La loi statutaire du 29 juillet 1961 en son article 7 a conféré à l'État et par là-même à son représentant local, le préfet administrateur supérieur, et à lui seul la responsabilité des relations extérieures. Un dispositif juridique demeure inchangé depuis près de soixante ans et qui soulève bien des incompréhensions et des réticences chez les leaders politiques des États voisins.

En terme de visibilité et dans le concert des pays de la région du Pacifique, le Territoire peine à se faire une place, à l’instar de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française. Conscients de cette réalité, les élus de l’Assemblée territoriale ont solennellement demandé l’appui de l’État pour que les choses changent. Cet appel a fait partie intégrante de la stratégie diplomatique visant à convaincre les leaders océaniques et le secrétariat du PIF (Forum des Iles du Pacifique) d’accorder un nouveau statut au Territoire après 10 années de statu quo.

Il ne s’agissait pas de réécrire le statut du Territoire auquel chacun demeure très attaché mais de permettre au Président de l’Assemblée territoriale de « **représenter la collectivité dans les instances de la région, notamment dans les réunions, rencontres et conférences ayant un caractère politique** ». Une aspiration qui est exprimée avec une impatience croissante et forte du fait du soutien dont elle a fait l’objet de la part du Premier Ministre Edouard Philippe en août 2018.

Aussi, les actions engagées par le Territoire en matière de coopération régionale avec les îles Fidji et le Vanuatu, tout comme les accords bilatéraux avec la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont autant de projets promotionnels en cohérence avec la stratégie de développement du tourisme du Territoire pour la période 2023-2030.

a. Evènement Manatai

Dans le cadre du projet territorial de développement des activités nautiques, l’équipe projet composé de représentants des disciplines nautiques, organisent l’évènement MANATAI. L’organisation de cet évènement sportif permet de regrouper toutes les disciplines nautiques existantes sur le territoire et d’en faire la promotion. L’organisation de cet évènement a permis le rayonnement du territoire vers l’extérieur à travers le tourisme sportif mais aussi d’offrir et intégrer la jeunesse locale à l’organisation de manifestation ouvert au grand public. Il est important de souligner, que l’organisation d’un tel évènement est une opportunité d’encourager la population locale à se réapproprier son environnement marin pour mieux le préserver et encourager et susciter l’envie chez les jeunes à s’intéresser aux métiers de la mer.

Le Service Territorial de la Jeunesse et des Sports, partie prenante de l’organisation de l’évènement « Aircalin Manatai Cup 2022 » a bénéficié du co-financement de la stratégie numérique pour acheter les équipements numériques essentiels à la bonne organisation de l’évènement. Ce matériel a servi à la réalisation des missions suivantes:

- Le montage de dossiers de demande de subventions ;
- à la réalisation du dossier de démarchage des demandes de parrainages ;
- à la conception de supports multimédias et de communication: flyers, teasers, clips vidéo, prises de vues, retouches photos...
- à faire Alimentation et communication autour de l’évènement ;
- à l’organisation de la formation des jeunes et bénévoles à la gestion des courses ;
- à la gestions des commandes : tee-shirts, lycras, goodies, récompenses, lots ;
- à la gestion des listes des récompenses (disciplines, catégories, supports, séries) ;
- à la surveillance aérienne des athlètes sur les parcours (en fonction de la météo) ;
- Aux animations sonores des journées de compétition.

b. Inauguration du musée virtuel

Le musée numérique de Wallis et Futuna a été inauguré le 28 juillet 2022 pour marquer la fête du Territoire. La plateforme des collections diffusées appartient au Ministère de la Culture, et est mise à la disposition du Territoire par la Vilette moyennant une adhésion de 1000 euros par an, la première année a été gratuite. Cette démarche déclinant sa trajectoire du programme Micro-folie du Ministère de la Culture est innovante et rendue possible par les cofinancements de l'État, du Territoire et de la stratégie numérique.

Grâce à la création de cet espace culturel, c'est le reste du monde qui s'invite à Wallis en permettant que depuis Wallis, on puisse découvrir les patrimoines culturels des terres d'ailleurs.

La mise en place du musée numérique est inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie culture et patrimoine 2020 à 2030, ayant pour objectifs la sauvegarde, la protection, la transmission et la valorisation du patrimoine culturel. Ce musée numérique favorise donc un accès égalitaire à la culture à travers le numérique répondant ainsi à la découverte, accès et transmission du patrimoine par le numérique.

A la fin de l'année 2022, le musée virtuel compte 125 visites qui sont essentiellement des élèves du collège, du primaire et du lycée.



c. La promotion du territoire

La promotion du Territoire relève des missions de la « Cellule Tourisme » et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Tourisme du Territoire adoptée à la fin du mois de juin 2020. En juin 2021, les élus ont fait le choix d'orienter le champ de concentration du 12e instrument financier européen au développement touristique respectueux de l'environnement et des ressources naturelles notamment marines.

La cellule tourisme a réalisé des actions de promotion du Territoire à l'aide de supports promotionnels :

- Création d'un site Internet du Territoire « Wallis et Futuna Tourisme »

Le site internet est devenu l'outil indispensable pour la visibilité du territoire depuis l'extérieur. Il permet de faire découvrir le potentiel de notre territoire et est alimenté régulièrement par les événements phares et activités existantes sur le territoire.

- Réalisation de vidéos promotionnelles du territoire

Ces vidéos présentent de manière générale la destination de Wallis et Futuna et mettent en valeur toute la culture des wallisiens et des futuniens. En 2021, de nouvelles vidéos promotionnelles ont été produites pour décrire des séjours-types sur Wallis et Futuna et diffusées sur les réseaux sociaux et sur le site Internet Wallis et Futuna Tourisme.

En 2022, de nouvelles vidéos ont été réalisées pour suivre l'évènement phare du territoire sur les activités nautiques la MANATAI CUP. Ces vidéos ont été relayées sur les réseaux sociaux et ont permis d'attirer de nombreux amateurs des sports nautiques intéressés de venir participer à la prochaine édition de cet évènement.

- Présence de Wallis et Futuna Tourisme sur les réseaux sociaux

La cellule tourisme est également présente sur d'autres supports de communication tels que les réseaux sociaux : Facebook et YouTube. L'objectif principal est de diffuser les contenus sur les différentes thématiques et richesses du territoire.

- Une banque d'images pour Wallis et Futuna Tourisme

Cette banque d'image dont les droits sont exclusivement réservés à Wallis et Futuna Tourisme permet de disposer d'une multitude de photographies pouvant être utilisées dans le cadre de la création de futurs brochures/dépliants, ainsi que pour alimenter les comptes Wallis et Futuna Tourisme sur les réseaux sociaux.

d. Renforcer la CCIMA

Les financements de la stratégie sectorielle de développement du numérique ont permis la création de trois sites promotionnelles du territoire de Wallis et Futuna : le portail du Territoire Wallis et Futuna, le site internet de l'Office du Tourisme et le site internet de la CCIMA. La CCIMA est administratrice des trois sites internet.

A la fin de l'année 2022, les statistiques obtenus pour ces trois sites internet sont les suivantes :

Statistiques : Nombre de visiteurs par mois

Portail du Territoire - Wallis et Futuna			Office du tourisme			CCIMA		
Année	Mois	Visites	Année	Mois	Visites	Année	Mois	Visites
2021	Nov	2703	2021	Nov	1339	2021	Nov	201
	Déc	2485		Déc	1284		Déc	206
2022	Nov	2133	2022	Nov	1747	2022	Nov	0
	Déc	2068		Déc	1711		Déc	0

A la fin de l'année 2022, le nombre total de visiteurs sur le site internet de l'office du tourisme a augmenté par rapport aux statistiques présentés à la fin de l'année 2021, soit 1711 consultations fin 2022 contre 1284 consultations fin 2021.

Le nombre de visiteur enregistré ayant consulté le Portail du Territoire de Wallis et Futuna a diminué à la fin de l'année 2022 soit 2068 personnes à la fin de l'année 2022 contre 2485 personnes à la fin de l'année 2021.

Objectif spécifique 5.3 Rayonnement de la culture locale et des langues vernaculaires

Suite à la participation en 2020 d'une délégation de Wallis et Futuna à la 10ème édition de la Foire, un partenariat a été conclu dans le cadre de l'accord particulier entre la CMA-NC (coorganisateur de la Foire) et la CCIMA. Pour la 12ème édition, Wallis et Futuna a été choisi comme invité d'honneur.

Le déplacement de la délégation de Wallis et Futuna à Nouméa a été soutenu par l'Assemblée territoriale de Wallis et Futuna, avec l'appui des différents services de l'Administration Supérieure: Service territoriale des affaires culturelles, Mission tourisme et l'Union européenne à travers les financements du 11 FED Territorial.

La participation à la Foire du Pacifique est une opportunité unique de valorisation des produits locaux wallisiens et futuniens, et de promotion de la destination touristique de Wallis et Futuna.



OBJECTIF 6/ DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TERRITOIRE

Les actions en lien avec la promotion des opportunités nouvelles de développement et l'orientation des wallisiens et futuniens vers les métiers du numérique se sont poursuivies sur l'année 2022 avec la structuration et l'équipement du laboratoire de fabrication numérique au sein du lycée d'Etat, la finalisation des locaux de la Mission insertion jeune ou encore l'organisation de la seconde édition des petits entrepreneurs sur le Fenua.

Les actions relatives à l'accompagnement des porteurs de projet se poursuivent et devraient aboutir en 2023 (structuration d'initiative Wallis et Futuna, constitution de la SEM pour le faile des entreprises, création de nouveaux dispositifs de financement pour les patentés et les associations)

Objectif spécifique : 6.1 Promouvoir les opportunités nouvelles de développement

a. La mise en place du « FAB-LAB » à Wallis et Futuna

En 2021, le Vice-rectorat des îles Wallis et Futuna a bénéficié des financements de la stratégie sectorielle de développement du numérique pour la création d'un laboratoire de fabrication pour les élèves de la section STIDD du lycée d'Etat de Wallis et Futuna. En 2022, une partie des équipements du FABLAB ont été réceptionnés:

- Le petit matériel de prototypage numérique et électronique, capteurs, appareils de mesures, fers à souder, outillage manuel.
- Un système didactique « Hemomixeur », qui est un matériel utilisé dans les centres de collecte de sang ou dans les hôpitaux.
- Un prototypage, qui est un matériel de base nécessaire pour la réalisation de prototypes (3D)
- Systèmes didactiques
- Ensemble de matériel pour la réparation smartphone et tablette



Image1 : Différents capteurs numériques et cartes de programmation

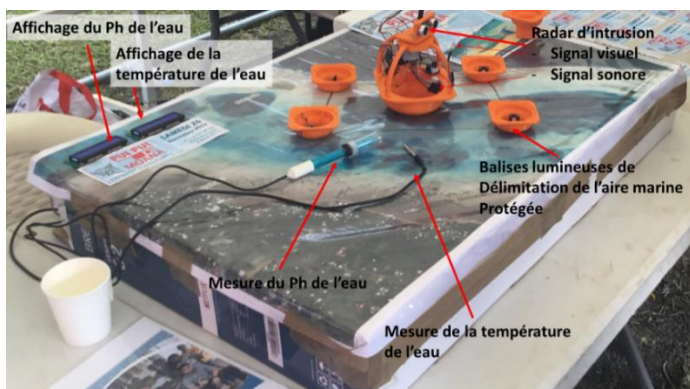


Image 2 : Bras robotize



Image 3 : Fers à souder et appareils de mesures

La création du laboratoire de fabrication a permis à la section STIDD de remporter le premier prix du concours organisé dans le cadre de la journée de la pêche durable. Le projet présenté par la classe était sur le thème de « l'amélioration des pratiques de pêche et la préservation des ressources ». Le projet porté sur l'expérimentation des balises intelligentes connectées, réalisées à base de balises DCP (dispositif de concentration de poisson) échouées sur les côtes du territoire.



Images 4 et 5 : Maquette des élèves de la classe STIDD pour le concours de la journée de la pêche

Il est un important de mentionner que les élèves en classe de STIDD, travaillent parfois en collaboration avec la direction des services de l'agriculture pour la réalisation ou la création de certains projets innovants.

A titre d'exemple, sur l'année 2022, la DSA a lancé un projet de développement du cocotier et pour cela, la direction a sollicité l'aide des élèves du CAP Menuiserie du CETAD pour la construction de la maquette du séchoir solaire. Les élèves de la classe STIDD avait pour objectif d'instrumenter le séchoir solaire. L'objectif de ce projet est de produire des copeaux de chair de coco séché et de les transformer en de la nourriture pour cochons.



Images 6 et 7 : Maquette du séchoir solaire

De nombreux projets ambitieux sont également en cours d'étude, comme par exemple :

- Le projet « SMART ECOTAXE » le projet a pour but de rendre le système écotaxe actuel encore plus performant à l'aide du numérique.
- Le projet « SMART LIGHT » Le projet a pour objet de rendre l'éclairage routier sur les routes de Wallis et Futuna autonome en énergie et communicant.

b. La création de la mission insertion jeunes (MIJ)

En 2022, des travaux de rénovation ont été menés pour créer une nouvelle structure d'accueil pour les jeunes du Territoire âgés de 16 à 25 ans. Cette structure aura pour objectif de proposer des informations et des conseils qui vont aider les jeunes à définir leurs projets professionnels et à favoriser leur insertion sociale. La MIJ est aussi un espace de travail collaboratif, où chaque jeune pourra rencontrer de manière adaptée à ses besoins les différents partenaires présents ou représentés à Wallis et Futuna, tels que le SITAS, le STJS, l'Agence de Santé, la Marine Nationale, la CCIMA, etc.

Déjà opérationnelle depuis le début de l'année 2022, la MIJ accueille entre 50 et 70 jeunes par mois. La MIJ est une structure placée sous le pilotage du SITAS. Elle a bénéficié des financements de la stratégie sectorielle de développement du numérique à hauteur de 6 530 000 XPF soit 54 721.40 € pour financer essentiellement l'équipement informatique et le mobilier. La MIJ a également bénéficié des co-financement de l'État et du Territoire.

Le montant total du projet est estimé à hauteur de 15,3 millions de francs. L'inauguration de la structure est prévue pour le début de l'année 2023.

c. Le rendez-vous des « Petits-entrepreneurs » 2022

La stratégie numérique a contribué au lancement de la toute première édition des « Petits entrepreneurs » en 2021. Cet évènement a pour objectif de faire découvrir les projets novateurs et

enthousiastes des enfants et des adolescents portés par la seule envie de réussir ensemble leurs premiers pas dans le monde des grands.

La seconde édition a rassemblé

Objectif spécifique : 6.2 Faciliter la création d'entreprises et accompagner les porteurs de projets

a. Créer un pôle de ressources, d'appui et de conseil aux entreprises

✓ Expérimentation Initiative Wallis et Futuna

La plateforme Initiative Wallis et Futuna est un projet porté par la CCIMA. Cette plateforme aura pour objectif d'accompagner les porteurs de projets et de leur faire bénéficier des prêts d'honneur sans intérêt, adossés à des prêts bancaires. La CCIMA bénéficie de l'assistance d'Initiative Nouvelle-Calédonie et du réseau France Initiative pour réaliser le projet sur le Territoire.

En 2022, les statuts de l'association sont prêts et ont été déposés pour instruction. Une convention sera signée entre la CCIMA et Initiative Wallis et Futuna pour que la CCIMA puisse piloter la plateforme durant la phase de lancement. Le lancement de la plateforme est prévu pour l'année 2023.

Au niveau des financements, la stratégie sectorielle de développement du numérique contribue à hauteur de 150 000 € et du plan de relance contribuent à la mise en place du projet.

✓ Construction du fale des entreprises

Le Territoire des îles Wallis et Futuna et la CCIMA portent le projet de création d'un « Fale des entreprises ». Ce projet est un lieu unique qui rassemble : les services aux entreprises et porteurs de projet, un centre de gestion agréé, une salle de réunion et autoformation et un espace de démonstration agricole.

Sur l'année 2022, deux avancées majeures doivent être soulignées concernant la création du projet de création du « Fale des entreprises » :

- La SECAL a fourni les documents (convocation, projet de résolution...) pour pouvoir réunir les instances qui composent la société d'économie mixte qui portera le « Fale ».
- Les élus et l'Administration supérieure ont décidé d'un changement de lieu d'implantation du « Fale des Entreprises » sur le site de l'école de Ahoa. Un projet de bail emphytéotique mise à disposition par franc symbolique entre l'Administration supérieure et le chef de village de Ahoa. Ce changement de lieu a conduit la SECAL à revoir le modèle financier de l'opération, et la Banque des Territoires à réexaminer les conditions de son soutien. Le dossier réputé nouveau sera examiné en comité d'engagement par la banque des territoires en janvier 2023.

b. Promouvoir l'investissement à Wallis et Futuna

✓ Les emplois déclarés dans le secteur des NTICs

L'année 2022 a été une année de reprise d'activité pour le secteur privé du territoire, y compris le secteur du numérique. Grâce à l'ouverture des frontières au second semestre 2022 les entreprises ont repris progressivement une activité dite « normale ».

En 2021, l'ensemble des emplois déclarés dans le secteur du numérique ont été préservés sur toute l'année 2022. Les diverses parties prenantes aux recensements des patentés n'ont enregistré aucune nouvelle patente durant l'année 2022 dans le secteur du numérique.

✓ Bilan du CTI 2022

Pour l'année 2022, 50 dossiers ont été présentés en commission d'agrément ; seuls 39 dossiers ont été agréés et représente un montant total attribués de **34 499 962 XPF (soit environ 289 110 €)** dont un seul dossier du secteur numérique pour un montant d'aide attribué de **2 000 000 XPF (soit 16 760€)**.

Objectif spécifique 6.3 Diversifier les offres de financement des entreprises

a. Le fond d'aide pour la création de site internet

Les résultats de l'enquête NTIC budget ménage réalisés en 2017, révèlent que la grande majorité des entreprises (89%) ne disposent pas de site internet. Celles déclarant avoir 1 site internet sont celles des secteurs : Activités financières et d'assurances, Arts, spectacles et loisirs, « Transport et entreposage ».

A cet effet et suite à la première campagne d'aide aux entreprises pour la création de site internet, la stratégie numérique finance une seconde campagne.

A la fin de l'année 2022, le service des affaires économiques et de développement a recensé 14 dépôts de dossier. Parmi les 14 dossiers, 7 sont des dossiers de Wallis et 7 sont de Futuna. Sur les 14 dossiers étudiés, 9 dossiers ont été validés dont 5 sur Wallis et 4 sur Futuna pour un montant total de **3 895 080 XPF soit 32 640.77 €**. Les entreprises ont une période d'un an pour créer leur site internet.

Le montant total des financements attribués pour la mise en œuvre de ce dispositif est d'un montant maximal de 35 000 € soit 4 176 611 XPF. Pour rappel, la première campagne d'aide à la création de site internet a bénéficié à 10 entreprises en 2020.

b. Le fond d'aide pour les associations des villages pour l'inclusion numérique

Le service de l'inspection du travail et des affaires sociales (SITAS) et le service de coordination des politiques publiques et de développement (SCOPPD) ont travaillé sur un dispositif d'aide pour les associations pour favoriser l'inclusion numérique des personnes isolées.

En effet, les résultats de l'enquête NTIC de 2017, mettent en avant les difficultés rencontrées par les ménages ou foyers pour accéder à internet. Au moment de l'enquête, prêt d'un ménage sur 4 déclare ne

pas avoir besoin de la connexion à internet, ne sait pas les utiliser ou trouve le prix d'achat des équipements trop élevé.

L'objectif de ce dispositif est d'octroyer des subventions aux associations qui ont des actions ou des projets en lien avec l'inclusion numérique. Ces associations peuvent utiliser les financements pour acquérir des équipements informatiques et numériques, aménager et équiper l'espace de travail ou encore couvrir les coûts d'installation et de raccordement à internet. La délibération instaurant cette aide a été validée par les élus lors de la session budgétaire du mois de décembre 2022 et sera mis en œuvre au premier semestre 2023.

Ce dispositif est financé sur le budget annexe de la stratégie numérique sur un montant prévisionnel maximum de 10 000 000 XPF soit 83 800€.

c. Le fond d'aide pour les entreprises dans le secteur du numérique

A la fin de l'année 2022, les élus ont validé un dispositif d'aide aux entreprises spécialisées dans le secteur du numérique. Cette aide s'adresse aux entreprises exerçant une activité dans le secteur du développement numérique, comme par exemples: la construction de réseaux électriques et de télécommunications, la création de contenu numérique et dématérialisé, les formations en lien avec l'inclusion numérique...

Ce dispositif est instruit par le service des affaires économiques et de développement (SAED) et sera financé par le budget annexe de la stratégie sectorielle de développement du numérique pour un montant prévisionnel maximum de 100 000 € (soit 11 933 173 XPF).

II/ ELEMENTS FINANCIERS 2022

PRESENTATION GENERALE

La mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement du numérique des îles Wallis et Futuna est cofinancée par l'Union européenne, l'Etat et le Territoire.

Sur l'année 2022, le Territoire a perçu le versement de la 5^{ème} et dernière tranche du programme du 11^{ème} FED Territorial. Le montant total de cette tranche est d'un montant total de 1.5 millions d'euros soit 178 997 613 XPF.

POINT SPECIFIQUE SUR LES ENGAGEMENTS ET LES MANDATEMENTS PAR OBJECTIF EN 2022

La mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement du numérique est mise, en partie, par les fonds disponibles dans le budget annexe de la stratégie numérique. Un récapitulatif des engagements et des mandatements par objectif à la fin de l'année 2022 est proposé dans le tableau ci-dessous :

	ENGAGEMENTS		MANDATEMENTS	
	En €	En XPF	En €	En XPF
OBJECTIF 1 : Déploiement du THD	1 002 716,38 €	119 655 893 XPF	520 674,92 €	62 133 045 XPF
OBJECTIF 2 : la télémedecine	1 635 725,12 €	195 193 928 XPF	366 842,73 €	43 775 982 XPF
OBJECTIF 3 : la E-formation	429 693,39 €	51 276 061 XPF	180 591,61 €	21 550 311 XPF
OBJECTIF 4 : la E-administration	157 719,18 €	18 993 405 XPF	4 799,24 €	572 702 XPF
OBJECTIF 5 : la promotion du territoire	163 813,15 €	19 559 501 XPF	97 271,85 €	11 607 619 XPF
OBJECTIF 6 : le développement économique du territoire	140 198,39 €	16 730 118 XPF	50 497,54 €	6 025 959 XPF
TOTAL	1 894 140,49 €	421 408 906 XPF	1 220 677,88 €	145 665 618 XPF

Tableau récapitulatif des engagements et des mandatements à la fin de l'année 2022 :

Au total, à la fin de l'année 2022 le montant total des engagements en cours était de **421 408 906 XPF (soit 3 529 865.61 euros)** et le montant total des mandatements effectués en 2022 été de **145 665 618 XPF (soit 1 220 677.88 euros)**.

DÉTAILS SUR LES ENGAGEMENTS ET LES MANDATEMENTS PAR OBJECTIF

OBJECTIF 1 : ACCEDER AU TRES HAUT DEBIT

Le financement de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement numérique dans le cadre du déploiement de la fibre optique, doit être détaillé pour les trois actions suivantes:

- Les frais de maintenance du câble sous-marin
- Audit sur les biens et télécommunications extérieures
- Les dépenses pour le déploiement de la fibre optique

1) **Les frais de maintenance du câble sous-marin**

En 2022, le budget annexe de la stratégie sectorielle de développement du numérique a engagé et mandaté les frais de redevance d'exploitation et de maintenance du câble sous-marin Tuisamoa. Les frais de maintenance de l'année 2021 ont été mandatés en 2022 pour un montant total de **1 337 381 XPF soit 11 207.25 €.**

Sur l'année 2022, les frais de redevance et d'exploitation du câble sous-marin ont présenté un cout total de **804 416 XPF soit 6 741 €.**

Il faut également mentionner que des frais de transfert ont représenté un coût total d'un montant de **20 182 XPF soit 169.13 €.**

2) **Audit sur les biens et télécommunications extérieures**

L'audit sur les biens et télécommunications extérieurs réalisé par le cabinet d'étude, Calia-Conseil, recruté en 2020 a présenté un cout en 2022. Un paiement partiel de la prestation a été mandaté en 2022 pour un montant total de **2 777 040 XPF soit 23 271.60€.**

3) **Les dépenses pour le déploiement de la fibre optique sur le Territoire**

a) Acquisition de véhicules

Le service des postes et des télécommunications a bénéficié des financements de la stratégie sectorielle de développement du numérique pour acquérir deux véhicules à nacelles pour chacune des îles et seront destinés au déploiement et à la maintenance du nouveau réseau en fibre optique terrestre. Le montant total du marché engagé est de **25 204 534 XPF soit 211 213.99 euros.** La livraison des véhicules est prévue pour le mois d'avril 2023.

b) Travaux de déploiement de la fibre optique

Le Service des Postes et des Télécommunications a engagé et mandaté des financements pour la réalisation de la phase 1 et 2 des travaux de déploiement de la fibre optique à Wallis et Futuna.

- Le montant total des financements engagés pour le déploiement de la fibre optique a été de **83 992 833 XPF soit 703 859.95 euros.**

- Le montant total des financements mandatés pour le déploiement de la fibre optique a été de **57 214 101 XPF soit 479 454.17 euros.**

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMÉLIORANT LA SANTÉ DE LA POPULATION

Pour la mise en œuvre du projet de télémédecine, l'Agence de santé des îles Wallis et Futuna a obtenu des financements du Ministère des Outre-Mer versés directement au budget de l'Agence de santé.

Pour rappel, le montant total accordé pour la mise en place du projet de télémédecine est d'un montant de **3 076 722 € soit 367 150 597 XPF**.

A la fin de l'année 2022, l'Agence de Santé des îles Wallis et Futuna a engagé un montant total de **193 520 394 XPF soit 1 621 700.90 €** et a mandaté **43 538 368 XPF soit 364 851.52 €** comme réparti dans le tableau ci-dessous.

EXERCICE 2022 FOURNISSEUR 003424 - MAINCARE SOLUTIONS // SUIVI DETAILLE DES ENGAGEMENTS PAR OPERATION

Date	Raison sociale	Objet de la dépense	Reporté en 2022	Liquidé en 2022	Reporté en 2023
25/04/2022	Maincare Solutions	MAINTENANCE PHM du 23/03/2022 au 04/08/2022	2 215 647,00 XPF	2 215 647,00 XPF	- XPF
03/06/2022	Maincare Solutions	PRESTA MIGRATION PLATEFORME COVALIA	2 004 773,00 XPF	2 004 773,00 XPF	- XPF
03/06/2022	Maincare Solutions	FOURNITURE DE SOLUTIONS DE TELEMEDECINE	28 811 711,00 XPF	15 447 495,00 XPF	13 364 216,00 XPF
03/06/2022	Maincare Solutions	MARCHE DPI ACCORD CADRE N°2019-058	149 046 343,00 XPF	20 593 907,00 XPF	128 452 436,00 XPF
03/06/2022	Maincare Solutions	AMOA INFRA. TECH TELEMEDECINE	2 655 130,00 XPF	- XPF	2 655 130,00 XPF
18/07/2022	Maincare Solutions	UOS DUPPORT COVLIA / SOCLE (PHM)	958 055,00 XPF	958 055,00 XPF	- XPF
27/09/2022	Maincare Solutions	CPLT FACTURE N° FCRD-22-07-0472 DU 13/07/2022	811,00 XPF	811,00 XPF	- XPF
			185 692 470,00 XPF	41 220 688,00 XPF	144 471 782,00 XPF

EXERCICE 2022 FOURNISSEUR 003463 - ORANGE BUSINESS SERVICES SA // SUIVI DETAILLE DES ENGAGEMENTS PAR OPERATION

Date	Raison sociale	Objet de la dépense	Engagé	Liquidé	Reste à liquider
19/04/2022	Orange Business Service SA	SECOND COEUR DE RESEAU / PRESTATIONS / OPTIONS	1 239 844,00 XPF	977 494,00 XPF	262 350,00 XPF
			1 239 844,00 XPF	977 494,00 XPF	262 350,00 XPF

EXERCICE 2022 FOURNISSEUR 003517 - ORANGE SA // SUIVI DETAILLE DES ENGAGEMENTS PAR OPERATION

Date	Raison sociale	Objet de la dépense	Engagé	Liquidé	Reste à liquider
19/04/2022	ORANGE SA	TELEMEDECINE - EXTENSION TEL / AMNGT / SALLE TDM / MA	2 867 468,00 XPF	1 109 786,00 XPF	1 757 682,00 XPF
04/04/2022	ORANGE SA	EXTENSION TELEPHONIE / TRVX SUPP PRISES	2 768 412,00 XPF	- XPF	2 768 412,00 XPF
			5 635 880,00 XPF	1 109 786,00 XPF	4 526 094,00 XPF

EXERCICE 2022 FOURNISSEUR 003131 - LE CUBE // SUIVI DETAILLE DES ENGAGEMENTS PAR OPERATION

Date	Raison sociale	Objet de la dépense	Engagé	Liquidé	Reste à liquider
20/06/2022	LE CUBE	FRAIS CONFINEMENT MISSION TELEPHONIE 06/2022	230 400,00 XPF	230 400,00 XPF	- XPF
01/08/2022	LE CUBE	FRAIS CONFINEMENT MISSION 29/07-08/08	721 800,00 XPF	- XPF	721 800,00 XPF
			952 200,00 XPF	230 400,00 XPF	721 800,00 XPF

TOTAL DEPENSES 2022 CHANTIER TELEMEDECINE

43 538 368,00 XPF

SOIT

364 851,52 €

Le financement de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement numérique dans le domaine de l'éducation et de la formation doit être détaillé pour les trois actions suivantes :

- Coûts pour l'enseignement du 1^{er} degré
- Coûts pour l'enseignement du 2nd degré
- Coûts pour le développement de la formation à distance

1) Coûts pour l'enseignement du 1^{er} degré

Les actions pour le développement du numérique dans l'enseignement du 1^{er} degré ont consisté en l'acquisition d'équipements informatiques pour les écoles primaires.

La direction de l'enseignement catholique a engagé des financements pour l'acquisition des équipements suivants:

- le remplacement de 13 boîtiers de filtrage internet pour un montant total de **273 919 XPF soit 2 295.44 €**. Les travaux d'installation des boîtiers ont été de **1 931 600 XPF soit 16 186.81 €**.
- l'acquisition d'équipements informatiques pour améliorer la connectivité dans les écoles du premier degré. Les travaux d'installation des équipements sont compris dans la totalité des financements. Le montant total engagé est de **16 186.81 euros soit 1 931 600 XPF**.
- Changement des caractéristiques de la commande de 14 ordinateurs

La direction de l'enseignement catholique a également mandaté une partie des financements engagée en 2020, 2021 et aussi en 2022 pour l'achat des équipements suivants :

- L'acquisition de 11 vidéoprojecteurs pour un montant total de **1 430 000 XPF soit 11 983.40€** ;
- L'acquisition de 14 enceintes portables pour les salles informatiques, le montant total de ces équipements a été de **308 000 XPF soit 2 581.04 €** ;
- En 2021, l'acquisition de 14 imprimantes multifonctions pour les salles informatiques, la totalité de la commande a été mandatée en 2022 pour un montant total de **579 600 XPF soit 4 857.05 €** ;
- L'achat de 2 logitech conférence pour un montant total de **223 918 XPF soit 1876.43 €** ;
- Acquisition de 130 casques avec micro intégré et de 14 kit clavier multimédia et des souris optique pour un montant total de **518 210 XPF soit 4 342.60 €** ;
- En 2020, la DEC a fait appel aux services d'un prestataire pour la création de vidéos pédagogiques sur les risques et usages d'internet dans le cadre scolaire. Un paiement partiel de cette prestation a été mandatée en 2022 pour un montant total de **600 000 XPF soit 5 028 €** ;
- Un versement de subvention a été réalisé en faveur de la DEC pour la création de vidéos pédagogiques sur l'alimentation saine. Le montant total de cette subvention est d'un montant total de **2 120 000 XPF soit 17 765.60 €** ;

2) Coûts pour l'enseignement du 2nd degré

Les actions pour le développement du numérique dans l'enseignement du 2nd degré en 2022, ont consisté uniquement à des mandatements sur des engagements en date de 2020 et 2021. Le Vice-rectorat a mandaté les actions suivantes :

- En 2020, les frais de transport du matériel informatique ont également été mandatés pour un montant total de **1 717 582 XPF soit 14 989.34 €.**
- En 2021, l'acquisition d'imprimantes pour les sections professionnelles du Lycée d'Etat, les financements engagés ont été mandaté en 2022 pour un montant de **308 400 XPF soit 2 584.39 €.**
- l'acquisition de matériel et les accessoires informatiques, les financements engagés ont été mandatés pour un montant total de **722 286 XPF soit 6052.76 €.**
- l'acquisition de 7 onduleurs online, les financements engagés ont été mandatés pour un montant total de **1 048 600 XPF soit 8 787.27 €.**
- l'acquisition de matériel pour le renforcement de la connectivité et des équipements des établissements du second degré pour un montant total mandaté de **8 675 652 XPF soit 72 701. 96 €.**

La direction des services de l'agriculture a bénéficié des financements du budget annexe de la stratégie numérique pour financer des équipements destinés au lycée professionnel agricole du territoire. Sur l'année 2022, un paiement partiel a été fait, d'un montant total de **1 759 248 XPF soit 14 742.50 €.**

3) Coûts pour la formation à distance

Le développement de la e-formation a présenté des coûts divers sur l'année 2022.

Pour l'année 2022, les financements engagés par le service de l'inspection du travail et des affaires sociales sont les suivants :

- Le coût de la seconde année pour le diplôme universitaire capacité en gestion des entreprises (DU CGE) soit un montant total d'engagement de **6 176 144 XPF soit 51 756.09 €.** Une première tranche de 50% a été mandatée en 2022 soit un montant total de **3 088 072 XPF soit 25 878.04 €.** Les frais d'inscription des étudiants ont également été engagés et mandatés en 2022 pour un montant total de **277 712 XPF soit 2 327.23 €.**
- Les travaux de décoration murale extérieure de la salle de e-formation ont représenté un engagement et un mandatement d'un montant total de **73 774 XPF soit 618.23 €.**
- Les derniers travaux de finition de la salle de e-formation ont représenté un engagement et un mandatement d'un montant total de **1 297 900 XPF soit 10 876.40 €.**
- Les frais de réception pour l'inauguration de la nouvelle salle officielle du campus connecté ont représenté un engagement et un mandatement d'un montant total de **150 000 XPF soit 1 257 €.**

Une partie des financements engagés en 2020 et 2021 ont également été mandatés pour les actions suivantes:

- L'équipement pour le système de visioconférence pour un montant total **1 721 402 XPF soit 14 425.35 €**
- L'achat de 2 écrans pour la salle de visioconférence pour un montant total de **349 400 XPF soit 2 927.97 €.**
- L'achat de 2 écrans E24 G4 24 pour un montant total de **79 800 XPF soit 668.72 €.**
- L'acquisition d'un vidéoprojecteur pour un montant total **164 900 XPF soit 1 381.86 €**
- Les travaux de peinture de la salle pour un montant total de **239 914 XPF soit 2 010.48 €.**
- Les équipements de protection pour un montant total de **7 900 XPF soit 66.20 €**
- L'acquisition d'un ordinateur portable pour le tuteur d'un montant total de **296 540 XPF soit 2 485.01 €.**
- Les travaux de peinture de la salle de e-formation ont représentés des couts pour un montant total de **166 140 XPF soit 1 392.25 €.**

L'académie des langues a bénéficié des financements de la stratégie sectorielle de développement du numérique pour financer la toute première promotion du DU LCOA en 2022. Le montant total des dépenses engagés **11 396 565 XPF soit 95 503.21 €.** Une facture de 50% du montant total a été mandaté en 2022, pour un montant total de **5 698283 XPF soit 47 751.61 €.**

Le renforcement des actions de l'Administration supérieure a présenté des coûts pour les différentes actions suivantes :

- Accessibilité des archives territoriales
- Développement d'un système d'information géographique
- Dématérialisation du traitement des factures
- Equipements du service d'incendie et de secours du Territoire
- Création d'une plateforme recherche-emplois
- Etude sur la mise en place d'une plateforme SIG

1) **Accessibilité des archives territoriales**

Le service des archives a bénéficié du co-financement de la stratégie numérique pour la création de son nouveau bâtiment. Le montant total de ce cofinancement est de **648 000 € soit 77 326 969 XPF**. En 2022, il y a eu un engagement d'un montant total de **4 400 000 XPF soit 36 872 €** pour la réalisation du contrôle technique des installations électriques du lieu d'implantation du bâtiment.

2) **Développement d'un système d'information géographique (SIG)**

En 2019, le service territorial des travaux publics (STP) a fait un engagement d'un montant total de **557 500 XPF soit 4 671.85 €** pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une plateforme SIG en ligne. Le dernier paiement de l'étude a été effectué en 2022 pour un montant total de **172 500 XPF soit 1445.55 €**.

3) **Dématérialisation du traitement des factures des services**

- Le service des finances bénéficie des financements de la stratégie numérique pour financer les prestations et la licence pour la mise en place de la dématérialisation pour le traitement des factures du territoire. Le montant de ce projet a été engagé en 2022 pour un montant total de **11 835 203 XPF soit 99 179 €**.
- L'Académie des langues a bénéficié des financements de la stratégie numérique pour financer la mise en place du logiciel ASTRE sur son système informatique. L'ensemble des financements destinés à ce projet a été engagé et mandaté pour un montant total de **572 702 XPF soit 4 799.24 €**.

4) **Le Service d'Incendie et de Secours du Territoire (SIS)**

En 2021, le SIS a bénéficié des financements de la stratégie numérique pour acquérir des équipements informatiques. Le montant total des financements engagés est de **1 572 614 XPF soit 13 178.51 euros**. Un paiement partiel des factures a été fait en 2022, pour un montant total de **237 614 XPF soit 1991.21 €**.

5) **Création d'une plateforme recherche emplois**

En 2022, le SITAS a bénéficié des financements de la stratégie numérique pour financer la création d'une plateforme recherche-emplois. Une partie des financements engagés en 2022 concerne le recrutement d'une assistance technique pour le suivi de la création de la plateforme. Le montant total engagé pour l'assistance technique est d'un montant total de **590 693 XPF soit 4 950 €**. Un paiement partiel d'un montant total de **413 485 XPF soit 3 465 €** a été réalisé en 2022.

6) **Etude sur la mise en place d'une plateforme SIG**

En 2019, le service des travaux publics a bénéficié des financements de la stratégie numérique pour financer étude pour la mise en place d'une plateforme SIG. A la fin de l'année 2022, un dernier paiement d'un montant total de **172 500 XPF soit 1 445.55 €** a été réalisé au profit du cabinet d'étude Thétis.

OBJECTIF 5 : SOUTENIR L'INSERTION DE WALLIS ET FUTUNA DANS SON ENVIRONNEMENT REGIONAL

Pour rappel, dans le cadre de la prolongation de la stratégie de la stratégie sectorielle de développement du numérique sur l'année 2022-2023, l'objectif 5, l'insertion de Wallis et Futuna dans son environnement régional ne se poursuit pas. Toutefois, certaines actions amorcées en 2021 et 2022 ont été poursuivies.

L'insertion de Wallis et Futuna dans son environnement régional a présenté des coûts pour les actions suivantes :

- Renforcement de la présence du Territoire dans les instances régionales
- Promotion du territoire

1) Renforcement de la présence du Territoire dans les instances régionales

a) Les instances régionales

Le renforcement de la présence du territoire dans les instances régionales a représenté un coût de **9 834 952 XPF soit 82 416.90 €** en frais d'adhésion réparti de la manière suivantes :

Organisations régionales	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Communauté du Pacifique Sud (CPS) membre de plein droit	4 200 000 XPF	4 200 477 XPF	4 200 477 XPF	4 200 477 XPF	4 200 477 XPF	4 200 477 XPF	4 200 477 XPF
Forum des îles du Pacifique (PIF) membre associé			525 060 XPF	1 118 012 XPF		1 279 510 XPF	1 342 465 XPF
Programme régional océanien de l'environnement (PROE)-membre de plein droit	1 148 428 XPF	1 122 893 XPF	997 210 XPF	1 850 486 XPF	1 123 784 XPF	1 093 625 XPF	1 077 705 XPF
Commission des Transports Maritimes du Pacifique Central – membre de plein droit		600 000 XPF	525 060 XPF	538 327 XPF	537 301 XPF	494 916 XPF	529 117 XPF
South Pacific Tourism Organisation (SPTO) – membre de plein droit				782 613 XPF	1 563 723 XPF	755 799 XPF	808 482 XPF
South Pacific Cruise Alliance (SPCA) – membre de plein droit				106 921 XPF	106 921 XPF	98 389 XPF	105 823 XPF
Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)							1 054 893 XPF
Association des Pays et Territoires d'Outre-mer (OCTA) – membre de plein droit	357 995 XPF	357 995 XPF	357 995 XPF	357 995 XPF	357 995 XPF	357 995 XPF	715 990 XPF
Total des contributions du territoire/an	5 706 423 XPF	6 281 365 XPF	6 605 802 XPF	8 954 831 XPF	7 890 201 XPF	8 280 711 XPF	9 834 952 XPF

b) L'évènement « Manatai » 2022

Le STJS a bénéficié des financements de la stratégie numérique pour l'achats d'équipements pour l'évènement « Uvea Manatai CUP » 2022.

En 2022, le STJS a engagé et mandaté l'enveloppe accordée pour cet évènement pour un montant total de **1 996 415 XPF soit 16 729.96 €** pour l'acquisition des équipements suivants : ordinateurs portables, une imprimante, un drone caméra, un VHF et une sono.

2) **Promotion du territoire**

La chambre de commerce et d'industrie des métiers de l'agriculture (CCIMA) a bénéficié des financements de la stratégie sectorielle de développement du numérique pour financer le déplacement d'une délégation de Wallis et Futuna en Nouvelle-Calédonie pour l'édition 2022 de la foire du Pacifique. A cet effet, une convention a été signée entre le territoire et la CCIMA pour le versement de subvention d'attribution d'un montant total de **2 386 635 XPF soit 20 000 €.**

Le développement économique du Territoire a présenté des coûts pour les actions suivantes :

- Création d'un laboratoire de fabrication numérique
- Création d'une mission d'insertion jeunes (MIJ)
- Les actions menées par la CCIMA sur les ressources d'appui aux entreprises

1) **Création d'un laboratoire de fabrication numérique**

Le Vice-rectorat a bénéficié des financements de la stratégie sectorielle de développement du numérique pour la création d'un laboratoire de fabrication numérique mis à disposition des élèves de la classe de STIDD du lycée d'Etat de Wallis et Futuna. Le montant total de ce financement est de **145 000 € soit 17 303 102 XPF**. En 2022, le montant total des engagements a été de **7 148 971 XPF soit 59 908.37 €** et un mandatement total **de 1 701 949 XPF soit 14 262.33 €** à la fin de l'année 2022.

2) **Création d'une mission d'insertion jeunes (MIJ)**

La Mission d'Insertion Jeunes est rattachée au SITAS est a bénéficié des financements pour l'achat des équipements informatiques et mobiliers pour la MIJ. Le montant total engagé mais non mandaté est de **4 380 100 XPF soit 36 705.24 €**.

Les financements de la stratégie numérique ont également servi pour l'achat d'un panneau de cofinancement pour la MIJ d'un montant total engagé mais non mandaté de **65 000 XPF soit 544.70 €**.

3) **Les actions menées par la CCIMA sur les ressources d'appui aux entreprises**

- En 2021, la CCIMA a engagé des financements d'un montant total de **3 520 730 XPF soit 29 503.72 €** pour l'acquisition de matériel pour les patentés. En 2022, une partie du matériel a été réceptionné, il y a donc eu un mandatement de **2 885 900 XPF soit 24 183.84 €**.
- En 2018, la CCIMA a bénéficié des financements de la stratégie numérique pour financer la création de son site internet. En 2022, la dernière facture d'un montant total de **1 406 165 XPF soit 11 783.66 €** a été mandatée.
- Les frais de maintenance des sites internet, du Portail promotionnel et de l'office du tourisme, ont été mandatés en 2022 pour un montant total de **216 000 XPF soit 1 810.08 €**.
- Dans la cadre du fonds d'aide à la création de site internet lancé en 2020, un mandatement d'un montant total de **712 000 XPF soit 5 966.56 €** a été fait en faveur de l'entreprise JLS.

La stratégie de communication et de visibilité des actions financées par l'Union européenne a été adoptée en 2019 et a été prolongée à la fin de l'année 2022. Sur 2022, le Territoire s'est inscrit dans la promotion et la sensibilisation des grandes journées internationales et européennes.

Toutes ces actions ont été financées ou cofinancées par le budget annexe de la stratégie sectorielle de développement du numérique pour un montant total de **3 629 887 XPF soit 30 418.45 €** en engagement et **1 391 286 XPF soit 11 658.98 €** en mandatement.

Un détail des grandes actions menées au cours de l'année 2022 est proposé dans le tableau ci-dessous:

Objet	Point communication			
	Engagements		Mandatements	
	euros	CFP	euros	CFP
Semaine européenne du sport	754,20 €	90 000 XPF	754,20 €	90 000 XPF
Journée de l'europe	2 628,81 €	313 700 XPF	2 628,81 €	313 700 XPF
Semaine verte européenne	6 388,24 €	762 320 XPF	6 388,24 €	762 320 XPF
Communication UE stickers + goodies	18 759,48 €	2 238 601 XPF		
Semaine de l'alimentation saine	1 887,73 €	225 266 XPF	1 887,73 €	225 266 XPF
Total 2022	30 418,45 €	3 629 887 XPF	11 658,98 €	1 391 286 XPF

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS DE LA STRATÉGIE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE PAR OBJECTIF DEPUIS 2016

La mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement du numérique a été évaluée pour un montant total de 29 millions d'euros de cofinancement entre l'Union européenne, l'État et le Territoire.

Les données présentées dans le tableau ci-dessous ne sont pas définitives. Elles ont été récoltées à l'aide de la contribution des services acteurs de la mise en place de stratégie numérique.

Années	OBJECTIF 1		OBJECTIF 2		OBJECTIF 3		OBJECTIF 4		OBJECTIF 5		OBJECTIF 6		TOTAL par année	
	euros	XPF	euros	XPF	euros	XPF	euros	XPF	euros	XPF	euros	XPF	En euros	En XPF
2016	- €	0 XPF	- €	0 XPF	84,953.19 €	10,137,612 XPF	- €	0 XPF	- €	0 XPF	76,236.45 €	9,097,428 XPF	161,189.64 €	19,235,041 XPF
2017	5,029,508.08 €	600,179,962 XPF	58,000.00 €	6,921,241 XPF	218,263.52 €	26,045,766 XPF	51,240.14 €	6,114,575 XPF	112,200.00 €	13,389,021 XPF	186,620.79 €	22,269,784 XPF	5,655,832.53 €	674,920,350 XPF
2018	6,213,782.61 €	741,501,505 XPF	99,658.07 €	11,892,371 XPF	129,667.21 €	15,473,414 XPF	206,819.25 €	24,680,101 XPF	457,816.47 €	54,632,037 XPF	298,592.54 €	35,631,568 XPF	7,406,336.15 €	883,810,996 XPF
2019	1,183,291.14 €	141,204,193 XPF	37,501.60 €	4,475,131 XPF	115,957.07 €	13,837,359 XPF	149,090.35 €	17,791,211 XPF	136,509.84 €	16,289,957 XPF	542,925.20 €	64,788,210 XPF	2,165,275.20 €	258,386,062 XPF
2020	2,674,462.39 €	319,148,257 XPF	894,410.27 €	106,731,536 XPF	362,219.28 €	43,224,258 XPF	129,547.30 €	15,459,105 XPF	255,227.78 €	30,456,776 XPF	719,335.10 €	85,839,511 XPF	5,035,202.12 €	600,859,442 XPF
2021	3,148,322.97 €	375,694,865 XPF	785,443.42 €	93,728,332 XPF	422,096.28 €	50,369,484 XPF	- €	0 XPF	30,333.75 €	3,619,779 XPF	30,400.00 €	3,627,685 XPF	4,416,596.42 €	527,040,146 XPF
2022	520,674.92 €	62,133,045 XPF	366,842.73 €	43,775,982 XPF	180,591.61 €	21,550,311 XPF	4,799.24 €	572,702 XPF	97,271.85 €	11,607,619 XPF	50,497.54 €	6,025,959 XPF	1,220,677.88 €	145,665,618 XPF
TOTAL	18,770,042.11 €	2,239,861,827 XPF	2,241,856.09 €	267,524,593 XPF	1,513,748.16 €	180,638,205 XPF	541,496.28 €	64,617,695 XPF	1,089,359.69 €	129,995,189 XPF	1,904,607.62 €	227,280,145 XPF	26,061,109.94 €	3,109,917,654 XPF

MONTANT TOTAL	26,061,109.94 €
	3,109,917,654 XPF

Les détails de la réalisation des objectifs par années sont disponibles dans les rapports annuels d'exécutions précédents.

ANNEXE

- Annexe 1 : délibération n°04/AT/2022 du 13 janvier 2022

Annexe 1 : délibération n°04/AT/2022 du 13 janvier 2022

République Française
Territoire des îles Wallis et Futuna



ASSEMBLÉE TERRITORIALE
WALLIS & FUTUNA

Délibération n° 04/AT/2022 du 13 janvier 2022

«Portant prolongation de la stratégie sectorielle de développement numérique »

L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

- VU la Loi n°61-814 du 29 juillet 1961 modifiée conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer, modifiée par les lois n°73-549 du 28 juin 1973, n°78-1019 du 18 octobre 1978 ;
- VU la Loi organique n° 95-173 du 20 février 1995, relative au régime budgétaire et comptable du Territoire des îles Wallis et Futuna ;
- VU la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière économique et sociale ;
- VU le Décret n°46-2377 du 25 octobre 1946, portant réorganisation du Conseil Général de la Nouvelle- Calédonie et Dépendances, en ce qu'il a été rendu applicable dans le Territoire des îles Wallis et Futuna par l'article 12 de la loi précitée ;
- VU le Décret n° 57-811 du 22 juillet 1957 relatif aux attributions de l'assemblée territoriale, du conseil territorial et de l'administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna ;
- VU l'adoption par l'Assemblée territoriale de la Stratégie sectorielle de développement numérique des îles Wallis et Futuna le 12 février 2016;
- VU l'Arrêté n° 2022 – 04 du 06 janvier 2022 portant convocation de l'Assemblée Territoriale en session budgétaire;

Considérant que le numérique est un véritable outil de désenclavement, de développement et de renforcement des compétences des wallisiens et des futuniens.

Considérant le contexte sanitaire mondial marqué par la pandémie de COVID-19, qui a mis en évidence l'enjeu stratégique que représente la transformation numérique du territoire pour son développement endogène.

Considérant les objectifs de la stratégie sectorielle de développement numérique portant sur la période 2016-2021 adoptée le 12 février 2016 par l'Assemblée territoriale :

- Lutter contre l'enclavement des îles Wallis et Futuna ;
- Améliorer l'accès et la qualité des services publics offerts aux Wallisiens et Futuniens ;
- Lutter contre la fracture numérique et les inégalités que cela peut engendrer ;
- Créer de nouveaux débouchés et de l'activité économique sur le Territoire.
- Permettre aux entreprises et à l'administration du territoire de continuer à fonctionner en télétravail, en dépit des périodes de confinement et des mesures de restrictions sanitaires portées aux déplacements et aux regroupements de personnes du fait de la pandémie.

Considérant qu'à la fin de l'année 2021, le Territoire des îles Wallis et Futuna dispose d'une connectivité internationale performante qui lui a permis de démarrer différents projets innovants à fort potentiel pour la population tels que la télémédecine ou encore l'e-formation.

Considérant le contexte international difficile marqué par la pandémie de COVID-19, la fermeture des frontières, l'application de mesures de protection et la mise en place de périodes de confinement obligatoire et que le numérique est apparu d'autant plus indispensable pour maintenir les relations avec l'extérieur, offrir des services publics performants dématérialisés et développer le Territoire des îles Wallis et Futuna.

Considérant la nécessité de finaliser les actions amorcées entre 2016 et 2021 qui ont pris du retard en raison de la pandémie de COVID-19, d'approfondir les acquis et de soutenir de nouveaux axes de développement numérique.

Conformément aux textes sus-visés ;
Le conseil territorial entendu ;
A dans sa séance du 13 janvier 2022 ;

ADOPTE

Article 1^{er} – Prolongation de la durée de mise en œuvre de la stratégie numérique

La stratégie sectorielle de développement numérique 2016-2021 est prolongée pour une durée de deux (2) années soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Article 2 – Modification du contenu de la stratégie numérique

Le document actualisé de la stratégie sectorielle de développement numérique, tel qu'approuvé lors du comité de pilotage du mois d'octobre 2018 est complété comme suit :

a) Ajout au sein de l'objectif n°1 « Accéder au Très Haut Débit » - Objectif spécifique 2 ; raccorder le Territoire au câble d'une action spécifique liée au renforcement de la connectivité internationale des îles Wallis et Futuna :

- Finalisation du renouvellement de la concession du service public des communications extérieures en lien avec l'Etat qui dispose de la compétence ;
- Sécurisation de la connectivité du Territoire via un câble numérique afin de maintenir à tout moment une connexion internet de qualité ;
- Valorisation des capacités acquises sur le câble numérique TUI-SAMOA par la revente ou la négociation de partenariats.

b) Les autres objectifs restent inchangés.

Article 4 - Mise en œuvre de la stratégie numérique sur les années 2022-2023

Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie numérique sur les années 2022-2023 portera exclusivement sur les actions listées précisées en annexe de la présente convention (Cadre d'évaluation de la performance 2022-2023).

Les services référents pour la mise en œuvre de la stratégie numérique sur les années 2022-2023 sont identifiés et les contributions attendues précisées.

Le comité de pilotage de la stratégie numérique se réunira au minimum une fois par an pour faire un point sur la mise en œuvre des différentes actions

Article 5

La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit./.

La Présidente de l'Assemblée Territoriale,


Nivaléta ILOAI

Le Secrétaire,


Mikaele SEO

Annexe de la délibération n° n°04/AT/2022 du 13 janvier 2022 portant prolongation de la stratégie sectorielle de développement du numérique

ANNEXE 1 - Cadre d'évaluation de la performance 2022-2023							
Objectifs	Objectifs spécifiques	Actions	Détail des activités prévues sur les années 2022-2023	Services référents	Indicateurs de performance	Sources de vérification	
OBJECTIF N° 1 ACCEDER AU THD	OS 1.1 Consolider le projet de raccordement au câble	Action 1.1.1 Réaliser les études préalables					
		Action 1.1.2 Faire appel à un cabinet juridique					
	OS 1.2 Raccorder le Territoire au câble	Action 1.2.1 Raccorder le Territoire au câble TUI-SAMOA					
		Action 1.2.2 Renforcer la connectivité internationale du Territoire	Réalisation d'une étude sur la sécurisation de la connectivité internationale de WF			Le rapport de l'étude est publié	Rapports de l'étude
			Prise en charge des frais de maintenance et de gestion du câble	Secrétariat général	x	x	
		Signature des conventions portant sur le service public des communications extérieures			Les conventions portant sur le renouvellement de la concession du service public des communications extérieures sont signées	Convention signée	
	OS 1.3 Déployer le Très Haut Débit	Action 1.3.1 Réaliser les études préalables au déploiement THD					
		Action 1.3.2 Déployer le THD sur le Territoire	Renforcement de la couverture 4G à WF	SPT	La couverture 4G sur le Territoire est améliorée	Rapport du SPT et d'Intelia	
	OS 1.4 Rendre le THD accessible à tous	Action 1.4.1 Vérifier le taux d'équipement ménages et entreprises	Réalisation des deux études sur le taux d'équipement des ménages et des entreprises	STSEE	Les rapports des enquêtes sont mis en ligne	Rapport du STSEE	
			Acquisition de modem pour les personnes aux revenus les plus bas	SPT	Les modems sont délivrés aux familles dans le besoin	Rapport du SPT - Factures	
Action 1.4.2 Adapter les politiques publiques		Créer une aide pour les associations de village pour faciliter l'inclusion numérique	A définir	Des conventions attributives d'une aide sont signées avec les associations	Conventions signées avec les bénéficiaires		
OBJECTIF N° 2 DEVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT LA SANTE DU TERRITOIRE	OS 2.1 Planifier l'amélioration du système de santé	Action 2.1.1 Préparer le Territoire à la mise en œuvre de la télémédecine					
	OS 2.2 Doter le Territoire d'infrastructures importantes	Action 2.2.1 Acquérir et installer les équipements télémédecine	Finaliser l'installation des équipements télémédecine	ADSWF	Nombre de consultations télémédecine/an	Rapport de l'ADS	
		Action 2.3.1 Former les personnels	Organiser les formations télémédecine				
	OS 2.3 Favoriser la prévention, le dépistage précoce et le traitement des maladies	Action 2.3.2 Etablir les diagnostics et traiter en partenariat avec les hôpitaux extérieurs	Signer de nouvelles conventions de partenariats			2 nouvelles conventions de partenariats sont signées en 2022 et 2023	Conventions signées
			Action 2.4.1 Créer un système d'information et de suivi médical	Mettre en place le portail esanté Tano'a		Le portail esanté est en ligne et utilisé	Rapport de l'ADS
OS 2.4 Améliorer le suivi des patients	Action 2.4.2 Développer le suivi à domicile des patients						

OBJECTIF N° 3 VALORISER LES COMPETENCES DES WALLISIENS ET FUTUNIENS	OS 3.1 Déployer les outils et ressources numériques pour l'éducation	Action 3.1.1 Acquérir les équipements numériques	Renouvellement des équipements	VR	Les tablettes et outils numériques hors d'usage sont remplacés	Rapport du Vice-rectorat	
		Action 3.1.2 Former les enseignants au numérique					
		Action 3.1.3 Faciliter la gestion et le suivi des élèves et du personnel					
		Action 3.1.4 Organiser et favoriser l'accès aux ressources pédagogiques numériques	Favoriser l'école inclusive pour les élèves en difficultés (postes) Initier les élèves à la programmation	VR VR	10 postes sont acquis pour l'école inclusive % des collèges équipés de matériels pour la programmation	Rapport du Vice-rectorat Rapport du Vice-rectorat	
	OS 3.2 Développer la formation ouverte à distance	Action 3.2.1 Anticiper les besoins du Territoire en matière de formations					
		Action 3.2.2 Doter le Territoire d'une salle d'e-formation	Création de nouveaux espaces d'apprentissage à Wallis Création de l'antenne de l'UnWF à Futuna	SITAS SITAS	L'UnWF est inaugurée L'antenne de l'UnWF à Futuna est inaugurée	Rapport annuel de l'UnWF	
		Action 3.2.3 Proposer une offre de formation adaptée aux besoins du Territoire	Accompagnement des étudiants suivant dans formations à distance	SITAS	Nombre de personnes inscrites à l'UnWF		
	Objectif 3.3 Reconnaître les compétences informatiques	Action 3.3.1 Certifier les compétences informatiques					
	OBJECTIF N°4 FAIRE DE L'ADMINISTRATION UN FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT	OS 4.1 Instaurer une confiance numérique	Action 4.1.1 Réaliser une campagne de communication				
			Action 4.1.2 Favoriser le relais à travers les associations				
OS 4.2 Rendre accessibles les archives du Territoire		Action 4.2.1 Créer une salle dédiée à la numérisation des archives	Suivi de la construction du bâtiment des archives de Wallis et Futuna	Archives	Rapports d'avancement des travaux de construction du bâtiment des archives	Rapport d'avancement	
		Action 4.2.2 Renforcer le service des archives					
		Action 4.2.3 Mettre en ligne les archives					
OS 4.3 Dématiser les démarches administratives		Action 4.3.1 Moderniser le site de l'Administration					
		Action 4.3.2 Faciliter les procédures administratives en ligne	Dématiser le traitement des factures imputées sur le budget du Territoire	Finances	Le traitement des factures Territorie sont dématérialisée	Rapport du service des finances	
OS 4.4 Former les agents		Action 4.4.1 Sensibiliser et former les agents au numérique					
OS 4.5 Actualiser le système d'informations géographiques		Action 4.5.1 Actualiser la base de données géographiques					
		Action 4.5.2 Mettre en ligne les données SIG	Création d'une plateforme dédiée aux données SIG	TP	Une plateforme dédiée au SIG est en ligne	Rapport du Service des TP	
OBJECTIF N°5 SOUTENIR L'INSERTION DE WF DANS SON ENVIRONNEMENT REGIONAL	OS 5.1 Renforcer la coopération régionale	Action 5.1.1 Renforcer la présence du Territoire dans les instances régionales					
		Action 5.1.2 Développer les relations avec les Territoires voisins					
	OS 5.2 Assurer la visibilité du Territoire	Action 5.2.1 Promouvoir le Territoire					
		Action 5.2.2 Renforcer le rôle des délégations					
	OS 5.3 Favoriser le rayonnement de la culture et des langues vernaculaires	Action 5.3.1 Exporter la culture locale					
		Action 5.3.2 Enseigner les langues wallisienne et futunienne					
OBJECTIF N°6 DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TERRITOIRE	OS 6.1 Promouvoir les opportunités nouvelles de développement	Action 6.1.1 Identifier les métiers d'avenir					
		Action 6.1.2 Orienter les wallisiens et futuniens vers les métiers d'avenir	Création d'une mission d'insertion Jeunes pour orienter les jeunes concernant leur avenir	SITAS	Nombre de jeunes accueillis par an	Rapport annuel de la MIJ	
	OS 6.2 Faciliter la création d'entreprises et accompagner les porteurs de projets	Action 6.2.1 Renforcer la CCIMA	Expérimentation Initiative WF	CCIMA	Nombre de projets ayant bénéficiés du dispositif	Rapport de la CCIMA	
			Construction du fale des entreprises	CCIMA	Inauguration du Fale des entreprises	Rapport de la CCIMA	
		Action 6.3.1 Promouvoir l'investissement à WF					
	OS 6.3 Attirer les investisseurs	Action 6.3.2 Sécuriser le foncier pour rassurer les investisseurs					
OS 6.4 Diversifier les offres de financement		Action 6.4.1 Créer et gérer de nouveaux fonds de financement pour les entreprises	Création d'une aide financière pour les porteurs de projets dans le domaine numérique	AED	Nombre de projets ayant bénéficié de financements	Rapport du service des AED	

Nouvelles actions sur la période 2022-2023

Suivi des actions entreprises sur la période 2016-2021